

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-
Gabéric, en pays glazik ~ Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez
an Erge-vras, e bro c'hlazik, e Breizh-Izel



les favoris d'un vieux loup de papeterie

Télégrammes : BOLLORÉ - ODET - QUIMPER
TÉLÉP. 82 QUIMPER



PAPETERIES D'ODET

PAR QUIMPER, Finistère, FRANCE

Fondées en 1822

Papiers à Cigarettes

en Rames, Rouleaux & Bobines

R. BOLLORÉ



Niver n° 33 - A viz ebrel / Avril 2016

La papeterie, les sonneurs et la peste blanche

Ce bulletin démarra par la photo d'un « *vieux loup de papeterie* », se poursuit par quelques autres chroniques papetières, à savoir ses voyages industriels à Paris et en Allemagne en 1913, les logos colorés d'un artiste libertaire de Montmartre, une belle statue en bronze doré, une partie de chasse mémorable contre un énorme sanglier, des aménagements de messes basses à la chapelle de l'usine d'Odet.

Si la papeterie est à l'honneur en cette première partie de bulletin, les autres sujets d'histoire et de patrimoine ne sont pas absents, car on y évoque aussi :

✚ La commune aux 17^e et 18 siècles, avec les nombreuses mouvances de l'évêque de Quimper et des inventaires détaillés de vaisselles, de poteries de terre et bien d'autres objets hétéroclites ...

✚ Le 19^e et 20^e avec la taille réglementaire des châtaigniers en 1861 et en 1941 une supplique désespérée d'un fermier au préfet qui voudrait bien l'expulser.

✚ Des photos contrecollées sur carton de 1875 et une carte postale représentant deux « *sonneurs d'Ergué-Gabéric* » en 1908.

✚ Une description évocatrice et inspirée du manoir de Lezergué, château du « *18^e siècle breton* ».

✚ L'histoire des Taolennou et de la loi républicaine de 1905 par Auguste ou Pier-rick Chuto et par Jean-Marie Déguignet.

✚ Les légendes bretonnes de l'Ankou, avec en 4 de couverture la Peste d'Elliant sous la forme d'un tableau de Louis Duveau et de la gwerz « *ar Vozenn wenn* » (peste blanche) publiée F.-M. Luzel.

Grosses bises à tous et à toutes ! Ar henta gwell ! [à bientôt], Jean Cognard

Table des matières

1. Photos de famille d'un vieux loup de papeterie, « <i>Bleiz ar veih paper</i> »	p. 1
2. Visites techniques dans les manufactures papetières, « <i>Beajñ war ar pelloù</i> »	p. 3
3. Coqs de Steinlen et de Barbedienne pour R. Bolloré, « <i>Kilhog livet-ruz</i> »	p. 5
4. Le terrible sanglier solitaire empaillé du manoir d'Odet, « <i>Penmoc'h gouez</i> »	p. 8
5. Revue du service paroissial de la papeterie d'Odet, « <i>Chapel ar maner Bollore</i> »	p. 11
6. Inventaire et taille des châtaigniers de Parc-al-lann, « <i>Krenn ar gwez kistin</i> »	p. 14
7. Population et société gabérisienne aux 17 ^e -18 ^e siècles, « <i>Tud war-dro gwechall</i> » ...	p. 18
8. Matières féodales et mouvances gabérisiennes de l'Evêque, « <i>Douar an Eskop</i> »	p. 20
9. Deux photos contrecollées sur carton de 1875-80, « <i>Fotoioù kozh-kozh</i> »	p. 23
10. Carte postale E.L.D. de sonneurs gabérisiens en 1908, « <i>Sonerioù an Erge-Vras</i> »	p. 26
11. L'invention de la légende de la charrette de l'Ankou, « <i>Kar an Ankoù gwechall</i> »	p. 28
12. Auguste Chuto face aux lois républicaines de 1905, « <i>Taolennou enep ar Republik</i> »	p. 30
13. Survivre sur le haut plateau de Quillihouarn en 1941, « <i>Kilhourz e Guillihouarn</i> »	p. 33
14. Etude d'un château à l'accent breton du XVIII ^e siècle, « <i>Maner e Vreizh-izel</i> »	p. 34
15. La vraie complainte de la Peste blanche d'Elliant, « <i>Gwerz ar Vosenn wenn</i> »	p. 36

Photos de famille d'un vieux loup de papeterie

Bleiz ar veilh paper

Sur la photo du mariage (en couverture) de Pierrot Eouzan et de Reine Rolland le 5 septembre 1912, les mariés posent avec leurs parents respectifs, une nièce et trois sœurs de la mariée.

Au premier rang, on peut admirer le costume glazig (bleu azuré) et les longs favoris du père de la mariée, Jean-Pierre Rolland, natif d'Er-gué-Gabéric, le contre-maitre que le patron René Bolloré qualifiait de « *vieux loup de papeterie* ».

Avec son épouse Marie-Anne Péton, originaire de Landrévarzec, il a fondé une famille nombreuse, ses descendants restant très attachés aux papeteries, et son souvenir reste encore très vivace auprès des anciens papetiers.

La photo de mariage de Pierrot

La mariée et ses sœurs portent la coiffe de Scaër alors que, plus jeunes sur l'autre photo de 1902-1904, elles avaient la coiffe « *borledenn* » d'Odet.

Dans le recensement de la population de Scaër en 1906 (page 75), la mariée qui n'a que 19 ans était déclarée comme « *compteuse papetière* », à savoir employée comptable à l'usine de Cascadec où a été muté son père.

Les 10 personnes présentes sur la photo de 1912 sont :

AU DEUXIEME RANG

1. Marie Joséphine ROLLAND, appelée "Jeff" ¹
2. Pierrot ÉOUZAN ², chef de fabrication papetier, le marié
3. Marie Renée ROLLAND ³, la mariée, appelée "Reine" ⁴
4. Yvonne ROLLAND, épouse RI-VOAL, à Troyes
5. Marie Jeanne ROLLAND, épouse GUÉGUEN.

AU PREMIER RANG

6. Jean-Pierre ROLLAND, contre-maitre des papeteries d'Odet et de Cascadec, père de la mariée.
7. Son épouse Marie-Anne PÉTON, mère de la mariée.
8. Pierre-marie ÉOUZAN ⁵, marin de commerce, père du marié.
9. Anne Marie HAMON, mère du marié.
10. Lisette TANDÉ, née JACOB, fille de Marie-Anne l'aînée des ROLLAND

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10



¹ « Jeff » est le diminutif bretonnisé du prénom Joséphine.

² Pierre Marie EOUZAN. Né le 8 novembre 1883 - Plourhan, Côtes d'Armor, Bretagne, France

³ Marie-Renée ROLLAND. Née le 6 mars 1888 - Ergué-Gabéric (Finistère). Décédée le 6 décembre 1979 - Quimper (Finistère), à l'âge de 91 ans. Mariée le 5 septembre 1912, Ergué Gabéric (Finistère), avec Pierre Marie EOUZAN

⁴ Le surnom « Reine » est une déformation du prénom Renée.

⁵ Pierre-Marie ÉOUZAN : Né le 18 janvier 1854 - Pordic, Côtes d'Armor, Bretagne, France, Décédé en 1918, à l'âge de 64 ans, Marié le 15 février 1883, Plourhan, Côtes d'Armor, Bretagne, France, avec Anne Marie HAMON 1861

FEVRIER 2016

Articles

« 1912 - Mariage de Pierrot Eouzan et Reine Rolland d'Odet »

« Jean Pierre Rolland (1855-1914), papetier »

Espaces

« Photos »

« Personnalités »
« Odet »

Billet du
28.02.2016



**Photo communi-
quée par Mann
Kerouredan**



En 1911

Cette autre photo est sans doute datée de 1902-04.

Au 2e rang : Marie Jeanne ou Joséphine ; Jean Pierre Rolland avec son chapeau ; Reine.

Au 1er rang : Yvonne ; Anne Le Bolzer (mère de JP) ; Lisette, fille de Marie-Anne.

En 1898 Jean-Pierre Rolland a obtenu une médaille d'honneur pour ses 30 ans de travail dans « la maison Bolloré » ⁶, ce qui permet de dater son embauche en 1868 à l'usine d'Odet à l'âge de 13 ans.

⁶ Journal « Le Courrier du Finistère » du 29.01.1898

Les filles Rolland à marier

Voici les 12 enfants de Jean Pierre Rolland, leurs lieux de naissance (Odet ou Scaër) et pour les neuf filles survivantes leurs noms d'épouses :

✚ 1879-1952 (Odet), Marie Anne, épouse de Jean Louis Jacob.

✚ 1880-1947 (Odet), Anne Marie, épouse d'Hervé Bourhis ⁷

✚ 1881-1938 (Odet), Marie Per-
rine, épouse de Roger Louis Der-
rien

✚ 1883-1969 (Odet), Marie
Louise, épouse Barguil.

✚ 1885-1967 (Odet), Marie
Barbe, épouse de François Hui-
ban ⁸

✚ 1888-1979 (Odet), Marie
Reine, ép. de Pierrot Eouzan ⁹

✚ 1889-1924 (Odet), Marie
Jeanne, épouse de Germain Gué-
guen ¹⁰

⁷ La fille d'Anne-Marie et d'Hervé Bourhis, prénommée Anne-Marie, épouse en premières nocces Emile Rannou, contremaître à Cascadec qui décèdera brutalement suite à une électrocution. Ce dernier est le fils de René Rannou, contremaître également à Odet et grand-oncle d'Henri Le Gars, chef comptable à l'usine d'Odet. Anne-Marie épouse en secondes nocces Guillaume Kerourédan, contremaître à la papeterie Odet, et leur fils Mann Kerouredan sera également papetier dans les usines de Troyes, Cascadec et Odet.

⁸ Marie Barbe épouse François Huiban aura un fils Joseph Huiban qui sera mécanicien papetier à Cascadec.

⁹ Mariée à Reine, Pierre Eouzan fut surveillant général de l'usine d'Odet jusqu'en 1940. Le petit fils, Pierrot Eouzan fils de Pierre, fut responsable de fabrication, de 1947 date de réouverture de l'usine jusqu'à sa retraite.

✚ 1891-1892 (Odet), Pierre Auguste, décédé en bas-âge.

✚ 1892-1893 (Odet), Jean Pierre, décédé en bas-âge.

✚ 1893-1959 (Odet), Renée Joséphine, ép. de Guillaume Le Pape.

✚ 1896-1896 (Scaër), Jeanne Marie, décédée en bas-âge.

✚ 1899>1973 (Scaër), Marie Yvonne Marie, épouse de Jean Rivoal ¹¹.



Visites techniques dans les manufactures papetières

Beajññ war ar pelloù

Un an après le mariage de son fils, Jean-Pierre Rolland, contre-maitre autodidacte, et Yves Charuel du Guérand, ingénieur, multiplie les visites et les demandes de renseignements dans des manufactures papetières françaises et allemandes, dans le but de comparer les techniques de fabrication et d'équiper les usines d'Odet-Cascadec en machines plus modernes.

Ces copies de lettres du contre-maitre à son patron René Bolloré

¹⁰ Marie Jeanne épouse le boulanger Germain Guéguen établi à Lestonan. Ce dernier se remaria avec Marie-Françoise Guéguen et leur fils Jean sera laborantin à la papeterie d'Odet.

¹¹ Marie Yvonne épouse Jean Rivoal qui sera papetier en activité à l'usine de Troyes, ainsi que son frère Henri.

sont conservées dans la famille des descendants de Jean-Pierre Rolland. Merci à ses arrière-petites filles de Bannalec et de Guidel de nous les avoir communiquées et d'avoir identifié précisément « *les leurs* » sur les photos (avec les avis éclairés d'Henri Le Gars et de Jean Guéguen).

Voyageurs à Paris et Düren

La première lettre du 9 août 1913 est adressée à Michel Abadie, propriétaire d'une manufacture à papier à Theil-sur-Huisne (Orne), et signée « *Yves Charuel, ingénieur en chef* », lequel demande à son concurrent comment il utilise son appareil "Presto" de Schopper ¹².

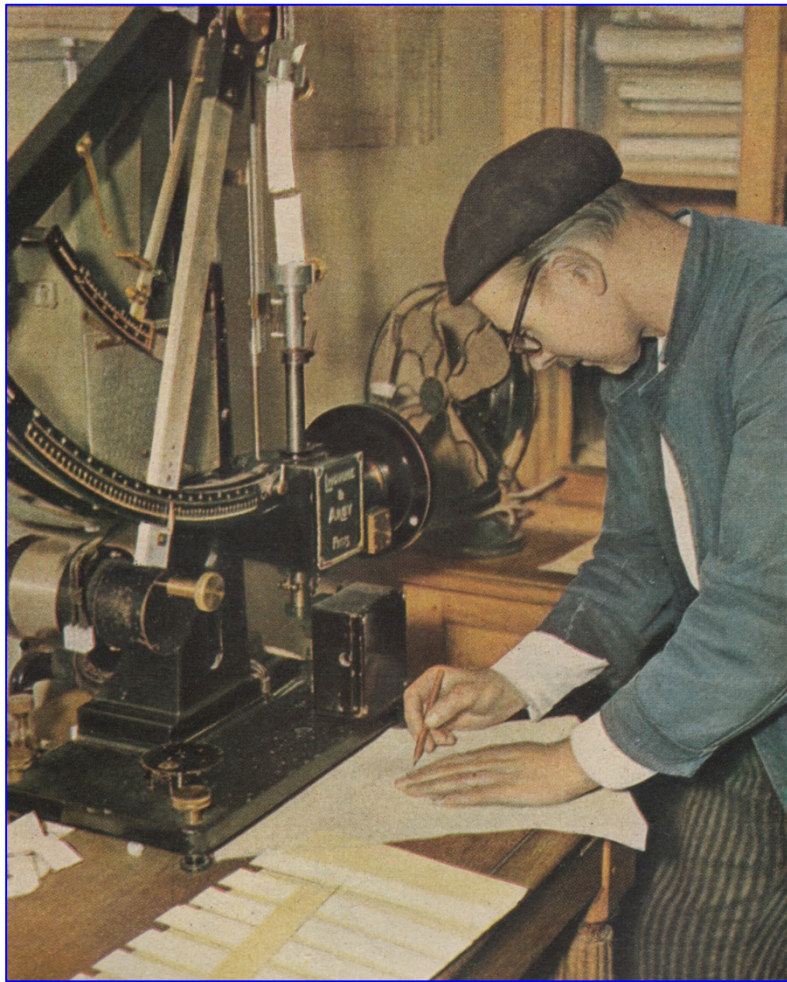
« *Afin de bien suivre vos fabrications* » : les papiers et pâtes à papier Abadie auraient pu faire l'objet de commandes de la part des établissements Bolloré, mais en fait le dynamomètre de Schopper] qui pouvait mesurer jusqu'à 15 kg de force était bien prévu pour mesurer la solidité et qualité des papiers produits à Odet et Cascadec, et non chez Abadie.

D'ailleurs l'appareil commandé en 1913-14 était toujours utilisé en 1949 dans le laboratoire de l'usine d'Odet.



¹² Louis Schopper était un chef mécanicien à Leipzig qui a inventé et fabriqué des appareils de mesure pour l'industrie papetière. Son nom est resté à la postérité au travers des degrés Schopper-Riegler (°SR), qui correspond à un indice d'égouttage d'une pâte à papier : plus elle retient l'eau, plus elle est raffinée.

Photo en entête de la lettre de 1913 « Papeteries d'Odet par Quimper »



**Aux commandes
du dynamo-
mètre, Yves Le
Gars, père
d'Henri Le Gars.
Photo d'Isaac
Kitrosser, revue
Réalités, 1949.**

Les cinq autres lettres du 20 au 26 septembre sont de la main de Jean-Pierre Rolland, contre-maitre et chef de fabrication, adressées de Paris ou de Düren à son patron René Bolloré, pour le tenir au courant des constats faits au cours de ses visites techniques faites conjointement avec Yves Charruel.

Les premières lettres sont postées du « *grand hôtel de la Gare du Quai d'Orsay à Paris* », ce qui indique que les deux voyageurs étaient venus à Paris par le train. Les lettres parisiennes relatent la visite de la papeterie Durtal de Gouis (Maine-et-Loire) : « *il nous a même conduit avec sa machine électrique jusqu'à la Gare de Gouis voir son dépôt de pâte, car il n'emploie pas un brin de chiffon ...une usine merveilleuse* ».

Les lettres suivantes sont écrites de l'« *Hotel Dürener Hof* », entre Aachen et Cologne, dans une ville réputée pour ses nombreuses usines à papier dont la plus connue est Schoellershammer.

Les lettres photocopiées, et donc avec quelques mots manquants, illustrent très bien :

✚ La maîtrise technique du papetier autodidacte : aucun résultat de mesure, de vitesse, de qualité des pâtes produites par les piles à cylindres ne lui échappe.

✚ Son sens des formules dont certaines inspirées par sa langue bretonne maternelle :

« *Il m'était impossible de demander aucune explication à aucun ouvrier en dehors de lui* » (joli bretonnisme où les multiples négations ¹³ sont supposés renforcer le sens) ;

« *Nous préparons cet après-midi d'aller au-delà des frontières car la grande corvée est encore là à faire* ».



¹³ Négations, expr. : l'emploi de multiples négations est un des traits distinctifs du français de Basse Bretagne. En breton, plusieurs éléments négatifs peuvent cohabiter et décliner les termes « *nemed* », « *ket* », « *ken* », « *netra* », « *ebet* », « *nemeur* ». Soit par exemple "il n'y avait nulle part aucun chemin", « *Ne oa hent ebet neblec'h* ». Mélanie Jouiteau, dans ses études sur les bretonnismes, cite un exemple gabériscois extrait d'une interview de [Marjan Mao](#) de Stang-Odet : « *Oui des fois il y avait un an j'allais pas aucun jour à l'école* ».



La statue cadeau du personnel

Une photographie noir-et-blanc et deux documents inédits attestent du cadeau fait à leur patron par le personnel des papeteries Bolloré un mois après la grande fête du centenaire du 8 juin 1922.

Et pour la revue « Cocorico » de Paul Boutigny, Steinlen créa la couverture du 13 janvier 1899 avec ce fameux coq chantant.



Le premier des documents est le compte-rendu du comité du personnel qui prit la décision du cadeau patronal, l'autre est une lettre d'accusé de commande du fondeur Leblanc-Barbedienne.

Le comité est présidé par Louis Garin, fondé de pouvoirs et directeur d'Odet. Et les membres sont les cadres : Yves Charuel (ingénieur chimiste ¹⁴), Pierrot Éouzan, chef de fabrication, René Rannou, contremaître, Laurent Le Gall, contremaître, Hervé Quintin, directeur de Cascadec, Jan, Abel Briand, contremaître de maintenance ¹⁵, Manach, Mallo, directeur du personnel, Grégoire Niger Grégoire, Pierre Rannou.

Après avoir écarté l'idée d'un blason, les employés et cadres décident d'offrir un bronze doré représentant un coq majestueux de presque un mètre, sur un hémisphère à décor de branches à feuilles de laurier.

L'intention du comité : « *Offrande d'un souvenir à Mr R. Bolloré. En signe d'attachement et de gratitude* ».

Et la dédicace : « *Centenaire des Papeteries d'Odet 1922-1922. Hommage du personnel des usines d'Odet et de Cascadec. À monsieur René BOLLORE* ».

L'auteur, grand artiste animalier, est Charles Paillet (1871-1937), originaire de la Nièvre, et son œuvre est titrée « *Le vainqueur* ».

¹⁴ Yves Charuel est le beau-frère de René Bolloré.

¹⁵ Abel Briand est l'inventeur d'un fumeur automatique de cigarettes (12 en simultané) et d'un palpeur micrométrique électrique et d'autres matériels.

OFFRANDE D'UN SOUVENIR A Mr R. BOLLORE
En signe d'attachement et de gratitude

Compte rendu de la séance du 3 juillet 1922 (Genre de Cadeau)

A cette réunion présidée ^{par} Monsieur Louis GARIN, on remarquait tous les employés et tous les chefs de chaque genre de métiers de l'usine.

Le "Coq Barbedienne" 0 m 95 DE haut a obtenu l'unanimité des voix.

Néanmoins cet objet en bronze doré, c'est-à-dire recouvert d'une faible couche d'or semble rejeté. Et on pencherait plutôt vers le même article en bronze patiné.

La colonne en "Onyx" style Louis XVI de 1 m 32 est de l'assentiment de tous.

Après maintes discussions et différents avis, on décide:

1°.- De prendre le "Coq Barbedienne", ci-dessus désigné, et tel qu'il est au prix de 6.600 francs.

2°.- de ~~nous faire~~ commander, dès à présent, la colonne en "Onyx" au prix de francs 5.800.

3°.- de faire graver l'inscription suivante sur la sphère du socle.

" Centenaire des Papeteries d'Odet 1822-1922

Hommage du personnel des usines d'Odet et de Cascadec

A monsieur René BOLLORE

La question du blason est écartée.

Composition d'un comité: Sous la Présidence d'honneur de Monsieur Louis Garin
Président M. GEORGEL
Vice-Président M. CHARRUEL
Membres. MM. EOUZAN, RANNOU René, LE GALL Laurent, QUINTIN, JAN, BRIAND, MANACH, MALLO, HASCOET, NIGER Grégoire, RANNOU Pierre
Trésorier: CARTEL
Secrétaire: *L. Rannou*

Le fondeur en charge de l'œuvre est le parisien Gustave Leblanc-Barbedienne (1849-1945), neveu du créateur Ferdinand Barbedienne. L'exécution et la livraison de la statue, pour le compte du comité du personnel et cadres Bolloré, sont assurées par Albert Maillot, décorateur à Paris.



Le terrible sanglier solitaire empaillé du manoir d'Odet

Pemoc'h gouez plouzet

L'histoire d'une fin de journée d'un entrepreneur papetier, passionné de chasse, guidé par les hurlements de son chien Rocambol, à la rencontre d'un immense sanglier solitaire qui faillit le massacrer par surprise.

L'auteur du récit est un père jésuite qui rend hommage à son ami papetier René Bolloré, décédé en janvier 1935.

Prédication d'un Père jésuite



C'est une édition épuisée et rare qui raconte des histoires vécues du temps de René Bolloré père. Elle fait suite à deux tomes « *Et j'ai songé ...* » rassemblant d'au-

tres souvenirs, la plupart anonymes et dédiés à ses anciens élèves.

Ici l'anonymat est également simulé, dans le sens où le « héros » des textes, nommé « X. » ou « *mon ami* », est bien sûr le papetier René Bolloré (1885-1935) dont les exploits s'enchaînent dans 15 chapitres.

Page 13 il le présente ainsi : « *Émancipé, notre jeune ami prit sa nouvelle situation tellement au sérieux qu'il voulut être le meilleur de ses ouvriers et de ses employés, le plus au courant de leur travail. Et ce fut un spectacle peu banal de voir ce patron de dix-huit ans, en salopette bleue, penché sur les machines, les étudiant, les essayant, les arrêtant pour leur arracher leurs secrets, les faisant repartir, seul, sous l'œil d'abord goguenard puis admiratif des mécanos.* »

René-Marie de La Chevasnerie est né en 1899 ¹⁶ à Champteussé (49) et décédé à Brest en 1968. Formé par les jésuites de Cantorbery, ordonné prêtre en 1921 à Vannes, il fait sa réputation par ses dons de prédicateur, édite une Vie de Julien Maunoir (« Tad Mad »), crée l'Institut des Sœurs de l'Agneau de Dieu et sera très lié à la famille Bolloré d'Odet.

Le futur papetier et le jésuite s deux hommes se connurent sans doute lors d'un séminaire d'anciens élèves du collège Saint-François de Vannes ou lors d'une prédication du père jésuite dans les années 1920.

¹⁶ Biographie dans *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, Volume 3, Jean Marie Mayeur, Yves Marie Hilaire, Michel Lagrée

AVRIL 2016

Articles

« Un terrible sanglier solitaire tué et empaillé par René Bolloré »

« LA CHEVASNERIE René-Marie (de) - Souvenirs d'un Ami »

Espaces « Biblio », « Odet »

Billet du 09.04.2016

Dans ses « Mémoires », le futur ingénieur Louis Barreau confirme leurs liens par cette rencontre de 1925 : « je reçois une invitation de St-François Xavier pour une retraite d'anciens, prêchée par le père de la Chevasnerie à Pen-boc'h. Je me rendis à cette invitation où je rencontrai Mr. Bolloré ... »

Un chasseur et un chien à l'affut

Le récit démarre par une ambiance de chasse à courre : « les piqueurs ne pouvaient que sonner la retraite » ; « Rocambol, le plus beau type de la meute, n'était pas au rendez-vous et le piqueur-chef se demandait ... ».

Le lieu de chasse est magnifique : « à l'intérieur de la forêt, se trouve une étroite vallée, couverte d'herbes hautes, encaissée entre les deux collines, avec, au milieu, un ruisseau rapide, aimé des truites et courant sous des saules ».

La localisation précise n'est pas donnée par le père jésuite, mais un ancien de Lestonan, Laurent Huitric, nous a transmis cette information : « M. Bolloré avait une chasse dans la forêt du Huelgoat, où il avait failli être tué par un énorme sanglier ».

Ce fameux sanglier est décrit ainsi : « le terrible sanglier » ; « un vieux solitaire ¹⁷, puissant et rusé,

¹⁷ Solitaire, adj. : un sanglier qui vit seul ; le substantif masculin sanglier vient du latin vulgaire singularis (porcus)¹ qui signifie littéralement « porc solitaire » et a d'abord désigné « le mâle qui vit seul » ; source = Wikipedia. Chez le sanglier, les mâles naissent et grandissent au sein d'une compagnie dont ils s'émancipent pour vivre seuls. Ils sont alors désignés par le terme de « solitaires », bien connu des chasseurs.



d'un poids énorme et aux formidables défenses ». Après beaucoup de suspense, une attaque surprise de la bête, le fusil de chasse à double canon donnera au chasseur son statut de « vainqueur ».

Un animal empaillé exposé

En 1944, le sanglier est placé au moulin voisin de Mougéric, tout proche du manoir d'Odet, comme le témoigne le fils de Louis Bar-



Source : [Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage](#).



**René Bolloré
(1911-1999)
fils aîné**

reau qui y séjourna pendant l'été : « *près de l'usine d'Odét, une ancienne ferme joliment transformée en rendez-vous de chasse ... À l'entrée, se dressait, debout sur ses pattes postérieures, un sanglier empaillé.* »

En 1951, date d'édition des « *Souvenirs d'un Ami* », l'animal empaillé est dans le hall du manoir familial : « *Les visiteurs de l'usine peuvent voir maintenant, dans le vestibule de la maison d'habitation, empaillé et debout sur ses pattes de derrière, le terrible sanglier* ».

Aujourd'hui la silhouette naturalisée y trône toujours, debout sur le socle d'un porte-manteau, avec sur la tête le képi militaire des Poudres laissé après-guerre par le fils aîné¹⁸ du chasseur, prénommé également René.

Une addiction pour la chasse

Une chose est certaine, René Bolloré père était un passionné de chasse. Lorsqu'en 1920 il acheta l'île du Loc'h de l'archipel de Glénan, pour 10.000 francs, c'était pour assouvir sa passion de la chasse car il pouvait y tirer le canard autour de son étang central.

Et Laurent Huitric confirme cet attachement cynégétique : « *Il avait un élevage de chevreuils, auxquels on envoyait à manger en hiver. Il avait aussi un chenil à Meil Mogueric, un élevage de faisans et de perdrix à Gousgastel chez René Sizorn et un autre à keranguéo chez Pierre Léonus.* »



¹⁸ René Bolloré (1911-1999) fils aîné a effectué avant 1940 son service militaire comme sous-officier aux Services des Poudres d'où gardera son képi doté de l'insigne réglementaire. Après-guerre il le posera sur la tête du sanglier empaillé d'Odét et l'y laissera.

**L'île du Loc'h, photo
Ouest-France, 2013**

Revue du service paroissial de la papeterie d'Odé

Chapel ar maner Bolloré

Où le recteur de la paroisse d'Ergué-Gabéric s'adresse à son évêque¹⁹ et vicaire général²⁰ pour être autorisé à réviser à la baisse le nombre de messes et de confessions à assurer pour le compte des Bolloré dans leur chapelle privée d'Odé.

La crainte de Louis Lein est de devoir délaissier ses paroissiens au profit d'une famille influente : « *L'on finirait par faire une autre paroisse dans la paroisse* » ; « *Loin de moi, Monsieur le vicaire général, la pensée de vouloir rompre avec la famille Bolloré : je dois m'en occuper comme de mes autres paroissiens* ».

¹⁹ Adolphe Duparc (1857-1946) fut l'évêque de Quimper et Léon de 1908 à sa mort. Il eut le souci de la formation du clergé de son diocèse en rachetant en 1913 le petit séminaire de Pont-Croix. Il développa l'enseignement catholique par la création de 110 écoles primaires. Il fut aussi l'homme de plusieurs combats : contre la séparation de l'Église et de l'État et laïcisation des écoles, lutte contre l'alcoolisme, patriotisme français, pétainisme, défense de la langue bretonne, excommunication des séparatistes bretons du PNB, ...

²⁰ Vicaire général, g.n.m. : autrefois appelé grand-vicaire, clerc et prêtre qui, muni du pouvoir exécutif ordinaire général, seconde un évêque diocésain, dans l'exercice de son gouvernement au sein du diocèse. Source : Wikipedia.



Carte postale de Joseph Villard en juin 1922 lors du centenaire des papeteries

Un recteur actif et sans peur

À Louis Lein est nommé recteur d'Ergué-Gabéric en 1909 après avoir exercé le même ministère à Landeleau et Plounéour-Ménez. À Landeleau il a connu la lutte contre la loi de la Séparation des Églises et de l'État, ce qui lui a valu un procès en 1906 à Chateaulin, rejugé à Rennes suite à appel du ministère public. Son vicaire de l'époque fut condamné à la prison. Quant à lui, les juges seront plus cléments : il est condamné à payer une amende de 200 francs pour outrages au maire et aux gendarmes lors de l'inventaire de l'église.

À Ergué-Gabéric, le conflit de l'église et des paroissiens contre la loi républicaine fut géré par le recteur Jean Hascoët dont Louis Lein parle en ces termes dans sa première lettre à son évêque en août 1912 : « *Cette messe est-elle seulement pour la famille Bolloré et les ouvriers qui ne pourraient aller à la messe ailleurs ? Je crois que c'est ainsi que l'entendait Mr*



« 1912-1913 -
La question de
la réorganisa-
tion du service
paroissial à la
papeterie
d'Odet »

Espace
« Archives »

Billet du
07.02.2016

*Hascoët, un de mes prédéces-
seurs qui eut lui-même quelques
difficultés provenant d'Odet ».*

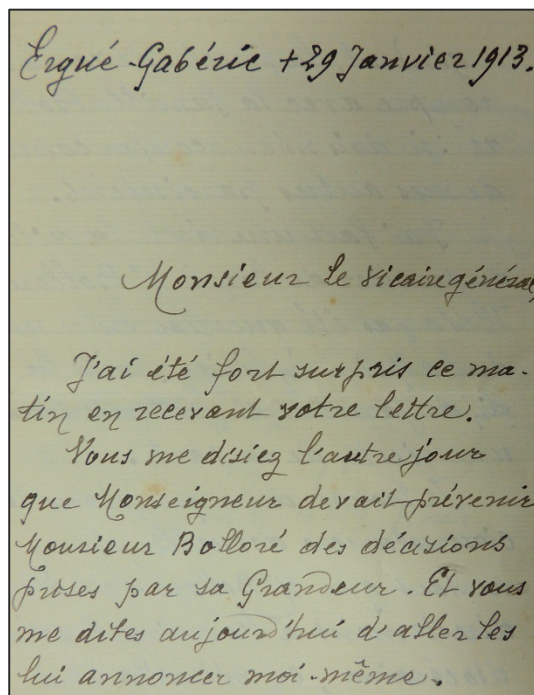
Nous avons au total quatre lettres écrites par le recteur, conservées aux archives diocésaines, où l'on découvre la charge et la complexité du services paroissial d'Ergué-Gabéric avec ses grand' messes, ses basses messes de chapelles, le catéchisme, les prédications, les confessions, le service aux malades ... et ce qui n'arrange pas les choses : les exigences religieuses supplémentaires de la famille Bolloré qui met à disposition sa chapelle privée St-René à Odet.

Cette dernière est exigüe en 1912-1913 : « *la chapelle est beaucoup trop petite. Et si elle était agrandie (ce qui va arriver dans quelques temps), les difficultés deviendraient encore plus fortes et l'on finirait par faire une autre paroisse dans la paroisse.* ».

L'architecte nantais René Ménard, ami des Bolloré, est chargé de l'agrandissement et les travaux de rénovation seront achevés en 1921.

En 1912, René Bolloré et son épouse demandent « *à l'administration diocésaine* » une messe supplémentaire « *tous les premiers vendredis du mois à Odet* », ce en plus de la messe, confession et bénédiction du dimanche.

Les trois vicaires s'y rendent tous les dimanches, mais ont du mal à assurer toutes les messes et confessions au bourg et dans les trois autres chapelles de la paroisse.



Dans les lettres de Louis Lein, il est question aussi de décaler d'une demi-heure la messe du dimanche : « *Jusqu'ici la messe de la papeterie était dite à 8 heures les dimanches et jours de fêtes, les parents de ceux qui assistaient à cette messe, pouvaient encore être remplacés par eux, et venir pour 10 heures à la grand' messe du bourg* ».

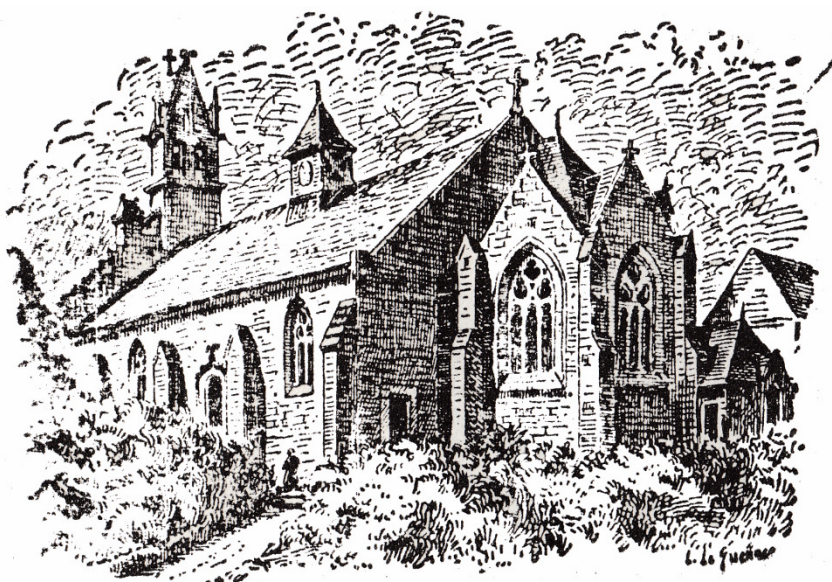
Pour diminuer la charge de travail des prêtres, le recteur suggère de réduire les confessions à Odet à un samedi par mois, avec ajustement pendant les grandes fêtes religieuses : « *Si quelque grande fête, comme l'Ascension, l'Assomption, l'Immaculée Conception tombait dans la semaine qui suit le 3e dimanche, on y confesserait la veille de ces fêtes, et cela remplacerait le 3ème samedi du mois* ».

« **Chantez, chantez, cloches du Centenaire, Les Derniers-nés dignes de leurs aînés !** » Botrel



Il insiste pour que la mauvaise nouvelle soit communiquée par l'évêque en personne, le très célèbre Adolphe Duparc : « J'ai été fort surpris ce matin en recevant votre lettre. Vous me disiez l'autre jour que Monseigneur devait prévenir Monsieur Bolloré des décisions prises par sa Grandeur ... vous me chargez d'une chose que j'estime au-dessus de mes forces. »

À partir des années 1930, un des vicaires de la paroisse sera affecté au service d'Odette, le premier étant l'abbé Le Goff, puis l'abbé Vourc'h. Les suivants, notamment Jean Corre et Jean-Marie Breton, prendront le titre d'aumônier et logeront dans une bâtisse attenante à la papeterie.



**Croquis du mémorialiste de Louis Le Guennec,
« Histoire de Quimper Corentin et son canton ».**

« 1861 - Bail à ferme et coupes de châtaigniers à Parc-al-lan »

« 1787 - Inventaire et succession de Germain Moizan de Parc-Allan »

Espace
« Archives »

Billet du
13.03.2016

Inventaires et taille des châtaigniers de Parc-al-lann

Krenn ar gwez kístin

Alors que le village au centre de la commune va vraisemblablement intégrer le site industriel voisin de Batcap-Bolloré, il était important d'évoquer son passé, ses occupants, et la nature environnante, ceci grâce à deux documents d'archives, ce avant que l'oubli ne s'y installe.

Le premier document est un bail à ferme qui nous a été communiqué par l'arrière-arrière-petit-fils des agriculteurs locataires de la ferme de Parc-al-Lann en 1861. Le deuxième est un inventaire complet du même lieu pour une succession en 1787.

Des châtaigniers bichonnés

Le bail à ferme signé en 1861 pour 9 années à dater de 1863 est signé entre le propriétaire foncier quimpérois et Hervé Hostiou et Marie Anne Le Gallou, tenanciers exploitants de la métairie.

Dans ce document, les obligations imposées par le bailleur sont détaillées très précisément.

✚ Pour les taillis de châtaigniers et de bois commun, chaque année est programmée : « *La deuxième année il coupera la moitié des pousses de châtaigniers existant dans la partie haute de la taille près Parc Al-lan* », ce qui

veut dire que tous les 3 ans chaque châtaigner est taillé, ceci afin d'accroître les sections de coupe des troncs restant sur chaque souche.

✚ L'emploi du bois pour la fabrication d'une charrette est même prévu : « *Le propriétaire désignera un arbre à abattre pour être employé à la confection d'une charrette* ».

✚ Le ramassage des feuilles des arbres est aussi règlementé : « *Il pourra ramasser les feuilles dans les douves des deux taillis et dans la partie de la taille qu'il devra couper chaque année, mais pas ailleurs si ce n'est le long des chemins de charrettes* ».

✚ Le fermier doit également replanter : « *Le preneur fera, chaque année, dans les endroits qui lui seront indiqués, quinze trous ou fossés destinés à recevoir de jeunes arbres qu'il plantera lui-même et qu'il garantira des atteintes du bétail en les garnissant d'épines* ».

✚ Quant au jardin, le bailleur en a la jouissance, mais le fermier doit bêcher : « *Le Bailleur se réserve expressément la disposition pleine et entière du courtil²¹ de la dite métairie qui est actuellement sous semis avec obligation au preneur de faire bêcher le terrain une fois l'an, d'entretenir les clôtures et d'interdire l'entrée du courtil à toute espèce d'animaux* ».

²¹ Courtil, curtil, s.m. : jardin potager. Du bas latin cohortile, dérivé de cohors (voir Cour). Jardin, cour, enclos ; source : Dictionnaire de l'Académie.

✚ Et le preneur doit veiller à la transformation des châtaigniers en poteaux et bois de charpente : « *il laissera les renaissances de châtaigniers en quantité suffisante pour servir aux réparations des barrières et des couvertures des bâtiments* ».

AVIS.	
Une Métairie nommée PARC-ALLAN , située près de la chapelle de Kerdévot, en la commune d'Ergué-Gabé-ric, affermée pour 1000 francs par an, les impôts en outre, aux époux Hostiou, sera vendue le 6 novembre 1878, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Quimper.	
Elle contient :	
Sous terres labourables.	40 h. 03 a. 50 c.
Sous landes	2 30 20
Sous taillis.	6 69 50
Sous prés et pâtures	2 41 50
Sous sol d'édifice.	46 32
Contenance totale.	
24 h. 64 a. 02 c.	
Mise à prix.	26,000 fr.

La propriété sera mise en vente en 1878, alors que les Hostiou y sont toujours les fermiers : « *Avis. Une métairie nommée Parc-al-lan, située près de la chapelle de Kerdévot ... affermée pour 1000 francs aux époux Hostiou ... Mise à prix 26.000 Fr.* ».

Le fils d'Hervé Hostiou, à savoir Jean-Marie, et son épouse Marie-Louis Le Baccon, prendra la suite de l'exploitation. Il décèdera en novembre 1900 « *d'un coup de sabot de cheval qu'il a reçu en travaillant* ».



Une terre pour la poterie

Le deuxième document est une liasse pour l'inventaire des biens sur succession du fermier du village de Parc-Allan en 1787 à la veille de la Révolution française, conservés à l'annexe de Brest des Archives Départementales du Finistère.

Quatre documents en fait, conservés au dépôt des Archives départementales de Brest, cote B 295, donnant les éléments mis sous scellés pour la succession du fermier Germain Moizan à Parc-Allan, et détaillant l'inventaire, le partage et la vente des biens de la succession.

Le détail des nombreux biens inventoriés apporte un éclairage sur la vie quotidienne des défunts fermiers :





✚ La vaisselle a son importance : « *un vaisselier garni de cinq assiettes d'étain ²², onze assiettes de fayance ²³, deux écuelles blanches, deux soucoupes* »

✚ Pour ce qui concerne la faïence, dans la liste des biens « *lottis* », le nombre des pièces est moindre : « *Trois écuelles de fayance et une bole ... Une bouteille de fayance ...* »

✚ On pense certes aux faïences de Locmaria-Quimper qu'on commence à trouver dans les

²² Etain, estain, s.m. : métal gris blanc, ductile, malléable, le plus fusible de tous les métaux usuels, et s'effritant aux très basses températures. Ce métal, quelquefois allié au plomb, servant à la fabrication d'objets d'usage courant ou d'objets d'art. Vaisselle d'étain ; soldat d'étain ; graver des plats d'étain. Source : Trésor Langue Française.

²³ Fayance, fayence, faïence, s.f. : adaptation de Faenza, nom d'une ville d'Italie renommée pour ses poteries émaillées. Source : Dictionnaire de l'Académie Française. Au 18^e siècle, dans les inventaires de la région quimpéroise, en provenance des faïenceries de Locmaria, on note "des assiettes ou saladier de fayance", "des beurriers de terre de Locmaria" ...

campagnes en cette fin de 18^e siècle.

✚ Les poteries de terre sont plus nombreuses : « *Le tiers des écuelles de terre ... Un ribot ²⁴ de terre avec son bâton ... neuf assiettes de terre ... six terrines de terre ... deux pots de terre brun.* ».

✚ On pourrait penser que ces poteries ont été fabriquées sur place, car Parc-al-lann a connu plusieurs générations de potiers (cf ci-dessous), mais aucun tour artisanal, ni argile, n'y sont recensés.

✚ Par contre on note la présence d'un outil de fabrication de fils de chanvre : « *Une charrette ²⁵ à dévider du fil avec son fuseau, sa croisade et canelles (ettes?)* ».

✚ Et bien d'autres objets aux anciens noms si évocateurs : « *membrures* » ²⁶ (support de poutre), « *tarrière* » ²⁷ (gouge),

²⁴ Ribot, s.m. : baratte ; n'a été rencontré que dans un texte de la première partie du XVIII^e siècle : « *un ribot avec son baton* » (1726, Arch. Finist. B 259) ; source : Dictionnaire Godefroy. Terme breton RIBOT g. -où, baratte, parf. mitre (de cheminée), (fig.) moulin à paroles, poteau (jambe), ribote. RIBOTAD g. -où baratte (de...). RIBOTER, -OUR g. -ion b.1 pers. qui baratte, (fig.) foireur, -se, & piston (de machine). Source : Dictionnaire Favereau.

²⁵ Charet, caret, s.f. : dévidoir à l'usage des cordiers, fil de caret, gros fil qui sert à fabriquer les cordages pour la marine. XVe s.— "Laquelle femme filoit au tour ou charet" (DU CANGE charetum). Source : dictionnaire.sensagent.com.

²⁶ Membrure, s.f. : pièce de bois servant de point d'appui à une charpente ou à un assemblage de pièces ajustées. Source : Trésor Langue Française.

²⁷ Tarière, tarrière, s.f. : outil permettant de percer le sol ou des matériaux comme le bois. Manuelle ou mécanique,



« chartil »²⁸ (corps de charrette), « charret(te) »²⁴ (dévidoir), « crocq à frambois »²⁹ (grattoir à fumier), « teille »³⁰ (hachoir de chanvre), « quelorne »³¹ (baquet) ...

Les potiers ont été nombreux dès le 15^e siècle dans le secteur Kersors-Lezergué, et notamment à Parc-al-lan où Geoffroy Le Poupon y habite en 1498. Hervé Germain Moysan, né en 1772³²,

époux de Marie Jeanne Lozeach, est déclaré potier à Parcalan en 1795³³ et en 1811.

Ce Hervé est le fils du défunt Germain Moysan du présent acte de succession de 1787. Et il hérite de la 2^e lottie de Parc-al-lan : « le dit Hervé Moysan la première lottie, la dite Marie Jeanne Moysan la seconde du consentement dudit Jean Lozach leur curateur et la troisième est restée à la mineure ».



en forme de gouge, de cuiller ou de spirale (vis sans fin) permet de percer des trous étroits et profonds pour travailler le bois par exemple. C'est un outil utilisé par les charpentiers et les menuisiers. Source : Wikipedia.

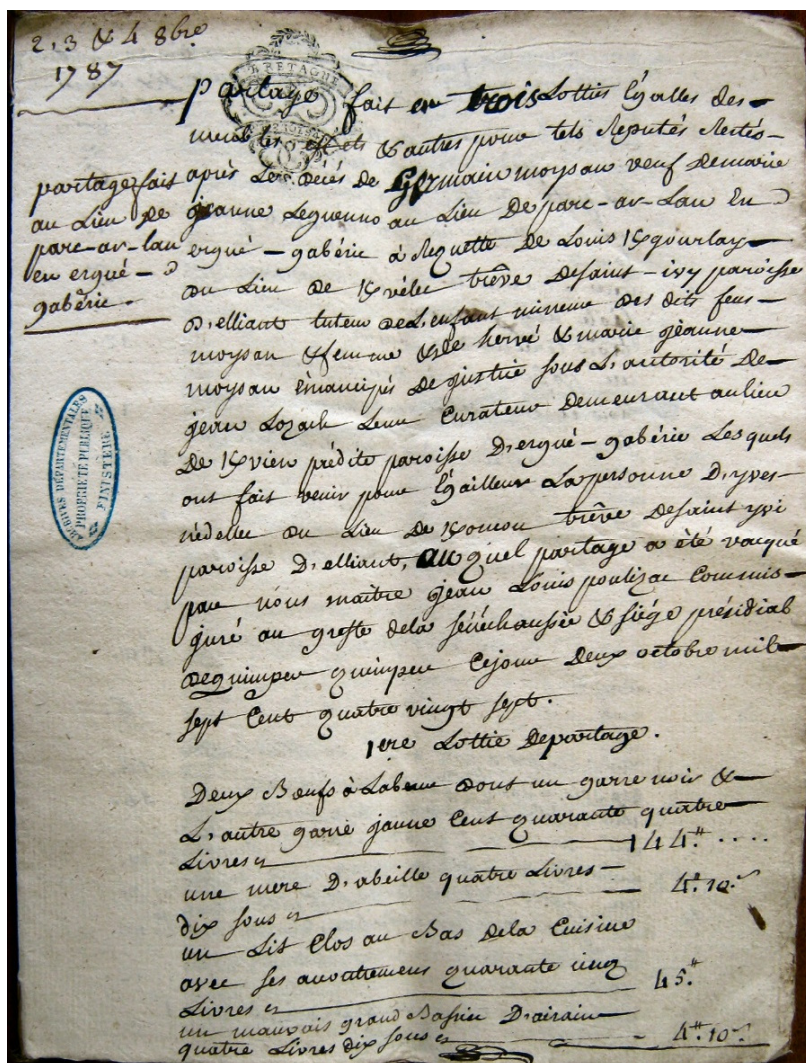
²⁸ Chartil, s.m. : le corps d'une charrette. Source : Littré.

²⁹ Framboy, fembroi, s.m. : les paysans entassaient dans la cour de la ferme les débris végétaux pour fabriquer le fumier par le piétinement des bêtes qui pétrissaient ces débris, les mélangeaient à la boue ; la bouillie résultante était appelée le « framboy ». Le mot se disait au départ « fembroi » (latin fimarium, dérivé de fimum : fumier). Puis, par métathèse (déplacement du r), il est devenu « fremboi », puis « frembois », mais rien à voir avec la framboise, évidemment ! Source : Jean Le Tallec 1994. Le lieu où se trouvait ce tas de fumier était généralement dénommé dans les actes la « cour à frambois » ou « pors à framboy ».

³⁰ Teille, s.f. : outil qui servait autrefois à hacher le chanvre pour en faire des cordes et des tissus dans les années 1600. Plusieurs dénominations suivant les régions (braquet, braque, beurghe, battioret, broie, teille, maque). Source : www.marche.fr

³¹ Quelorne, s.f. : baquet servant à la cuisine, kelorn en breton, et à ranger les condiments, la farine, la pâte à pain. Source : histoiresdeserieb.free.fr

³² baptême - 03/05/1772 - Ergué-Gabéric (Parlach). MOISAN Hervé Germain enfant de Germain et de Marie Jeanne LE GUENNO. Parrain : Le Guenno Hervé. Marraine : Moisan Anne



³³ Naissance - 17/10/An03 (6 Mai 1795)- Ergué-Gabéric (Parc a lann). MOISAN Hervé, enfant de Hervé Germain, Potier et de Marie Jeanne LOZACH. Notes : acte daté du 17 flor après le 08 prai, en coll.dptale

JANVIER 2016

Article

« COLLET Daniel - Les Gabériscois aux XVII^e et XVIII^e siècles »

Espace
« Biblio »

Billet du
16.01.2016

Population et société gabériscoise aux 17^e-18^e siècles

Tud war-dro gwechall

Une plaquette de 31 pages préparées par Daniel Collet³⁴ et intitulée « Les Gabériscois aux XVII^e et XVIII^e siècles. Population, économie, société » éditée par l'association Arkæ en décembre 2015.

Avec cette une dédicace personnelle chaleureuse de l'auteur : « Pour l'(es) infatigable(s) collecteur(s) de l'histoire et du patrimoine d'Ergué-Gabéric qui retrouvera(ont) dans cette plaquette l'écho des nombreuses recherches publiées sur Grandterrier, avec le même désir de rendre proches ceux qui ont vécu avant nous ».

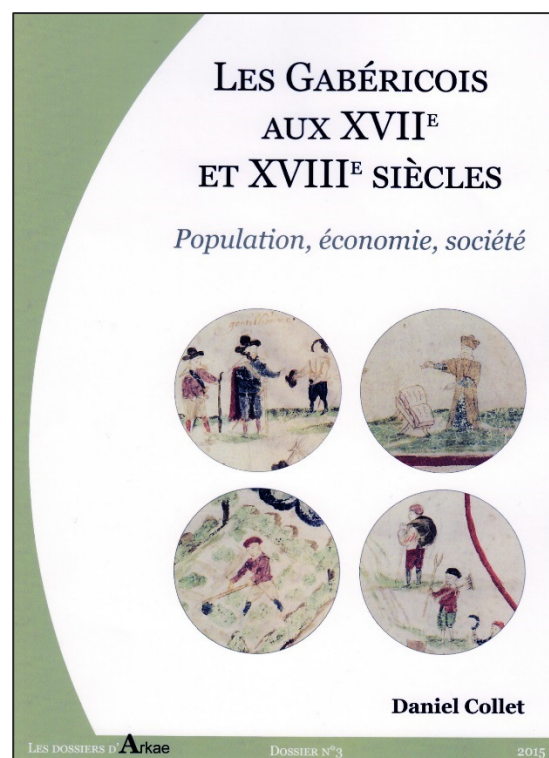
aveu : déclaration des biens au seigneur supérieur, périodiquement ou en cas de succession.

chambellenage : cadeaux faits autrefois aux serviteurs du seigneur supérieur, juste avant avant la cérémonie de l'hommage.

chef-rente : petite somme versée au seigneur, qui signifiait que l'on reconnaissait sa dépendance à son égard.

lots et ventes : taxe due au seigneur en cas de vente d'un bien foncier.

³⁴ Chargé d'études documentaires aux Archives Départementales du Finistère pendant 29 ans, Daniel Collet fut aussi secrétaire général, puis vice-président de la Société Archéologique du Finistère, et administrateur de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Mémoire d'Études Supérieures soutenu en juin 1966 au Collège Littéraire Universitaire de Brest : « Le domaine servile du duc de Bretagne dans la sénéchaussée de Saint-Renan à la fin du XV^e siècle ». Rédacteur dans le Bulletin de la SAF, les Cahiers de l'Iroise et les Mémoires de la SHAB. Coauteur des ouvrages suivants : « Histoire de Quimper sous la direction de Jean Kerhervé » / chapitre « La Révolution à Quimper » (1995, Privat, 2-7089-8312-1) ; « 1774 les recteurs léonards parlent de la misère » (1988, Craf, 2-906790-01-8) ; « Brest au 19^e siècle, Textes et documents » (1982, C.R.D.P., 2-86029-006-7) ...



La plaquette des sans-voix

Cette plaquette publiée par l'association Arkæ devait à l'origine être un chapitre d'une monographie sur l'histoire de la commune d'Ergué-Gabéric. Ces 31 pages inédites de Daniel Collet constituent une analyse contextuelle très intéressante des inventaires, registres et documents d'archives des deux siècles se terminant par la Révolution.

L'inventaire de la population de 1790 y tient une place importante, mais aussi de nombreux documents de succession et autres aveux ou dénombrements, sans oublier le rôle de capitation^{35 36} du tiers-état de 1720.

³⁵ Capitation, s.f. : impôt créé à la fin du 17^e siècle ; emprunté du bas latin capitatio, « taxe par tête », dérivé de caput, -itis, « tête ». Établie par Louis XIV, la capitation, qui frappait tous les Français sauf le roi, fut abolie à la Révolution. Droit de capitation, droit payé au seigneur par les serfs, et au roi par les

La citation du géographe Ogée introduit la notion de tenures et de mouvances via la dépendance vis-à-vis du seigneur évêque de Quimper (cf article en page suivante) : « *La paroisse relève du roi, à l'exception des trois à l'exception des trois villages ³⁷ qui se trouvent sous le fief de l'évêque de Quimper* ».

³⁷ Ogée cite les « *trois villages de Kermorvan, de Kernechiron et Kerougan* » qui se trouvent sous le fief de l'évêque de Quimper. À comparer avec la version du jurisconsulte rennais Pierre Hévin.

Matières féodales et mouvances de l'Évêque

Douar an Eskop Kemper

La plaidoirie du jurisconsulte Pierre Hévin ³⁸ le 15 décembre 1693 au Parlement de Bretagne, publié dans l'opuscule « Questions et observations concernant les matières féodales par rapport à la coutume de Bretagne »,

L'avocat pose une question essentielle : la ville de Quimper relève-t-elle de l'Évêque ou du Roy ? et évoque les mouvances épiscopales d'Ergué-Gabéric.

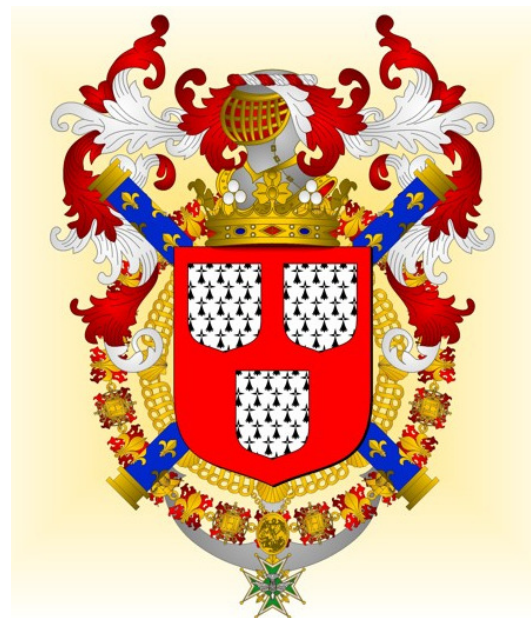
Droits historiques de moultte

Ce livre posthume contenant un certain nombre de plaidoiries de Pierre Hévin (1621-1692), avocat jurisconsulte du Parlement de Rennes, fut publié la toute première fois en 1736 par son petit fils, après le premier tome « *Consultations et observations sur la Coutume de Bretagne* » en 1734.

³⁸ Pierre Hévin, (1621 ou 1623-1692), historien et jurisconsulte français, officiant à Rennes. Ce champion de l'absolutisme royal est l'auteur de travaux importants sur le droit breton. Publications de son vivant : « *Études sur les Coutumes générales de Bretagne* », 1682 ; « *Arrêts du parlement de Bretagne* », 1684. Son petit fils éditera entre 1734 et 1744 trois compilations de ses plaidoiries.

Le deuxième texte de 42 pages, plaidé le 15 décembre 1693, porte sur la ville de Quimper et la question de savoir si la cité peut être considérée dans sa globalité comme le fief de l'évêque et non du roi.

Et dans les arguments épiscopaux défendus par Perre Hévin il y a le fait qu'au moins trois villages d'Ergué-Gabéric constituent une mouvance ³⁹ ancestrale du fief de l'Évêque, et que donc cette paroisse voisine de Quimper n'est pas assimilable à un simple « *proche Fief du Roy* ».



**Armoiries de François de Coëtlogon,
évêque de Quimper de 1668 à 1706**

Blason Hévin

« D'azur à une
ancre d'argent,
accompagnée
en chef de deux
étoiles de
même »

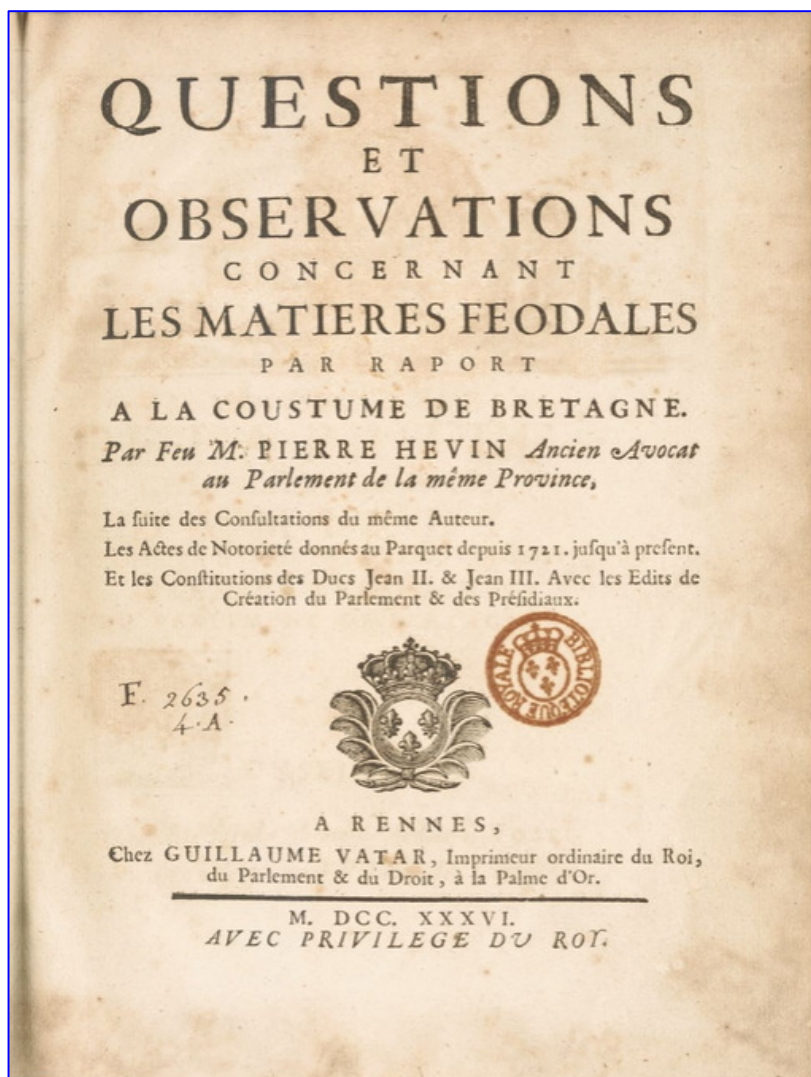
Dans ce jugement qui se conclut par un constat d'universalité du fief de l'évêque dans sa ville close de Quimper et ses remparts (par opposition au quartier extérieur de la « Terre-au-duc »), on peut noter les points ci-après :

✚ Les deux parties sont d'une part le sieur Bougis, « *préposé pour la réformation des Domaines de Bretagne* », défenseur des intérêts du Domaine royal, et d'autre part l'Evêque Charles du Liscouët ⁴⁰ et son administration des Regaires ⁴¹.

✚ Le jurisconsulte Pierre Hévin peut être désinvolte, voir cinglant, vis-à-vis du réformateur : « *On lui répond qu'il debite sur ce point avec une hardiesse extrême, une fausseté manifeste et convaincuë par les titres mêmes du Roi* ».

✚ Les trois villages gabéricois cités par Pierre Hévin sont Kermorvan, Kerougan (probablement

Keranguéau ⁴²) & Kernechriou ou Kernerpiriou (ou Coat-Piriou ⁴³).



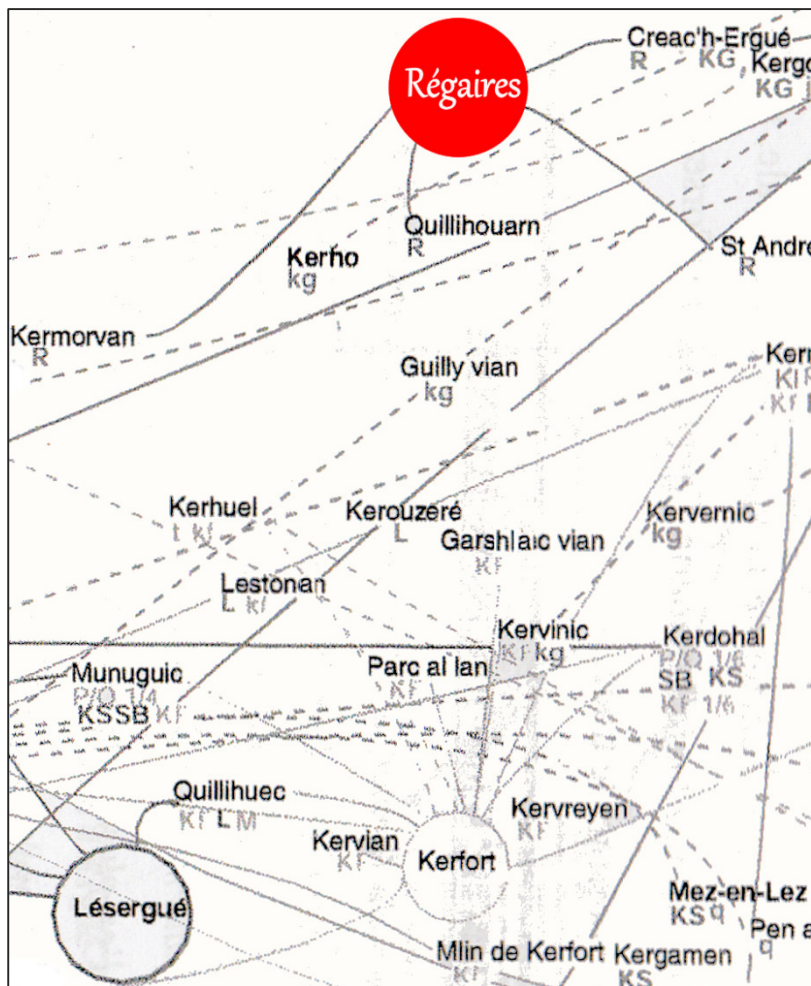
⁴⁰ Charles du Liscouët (mort le 14 mars 1614) fut évêque de Cornouaille de 1583 à 1614. Pendant la ligue, Mgr du Liscouët, qui était partisan du roi, se retira à Concarneau. La famille du Liscouët porte d'argent au chef de gueules chargé de sept billettes d'argent, posées 4 et 3.

⁴¹ Régaires, s.m.pl. : administration en charge du domaine temporel d'un évêque, propriétaire et seigneur, au même titre que l'aurait été n'importe quel noble propriétaire d'un fief avec justice. Le plus souvent, ils provenaient de donations anciennes faites au cours des âges par des féodaux, qui souhaitant sans doute s'attirer des grâces divines ou se faire pardonner leurs péchés, avaient doté l'église de quelques fiefs avec les revenus en dépendant. Source : amisduturnegouet sur free.fr

En 1780 le géographe Jean-Baptiste Ogée citera aussi ces villages « *trois villages de Kermorvan, de Kernechiron et Kerougan* » dans son « *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne* ».

⁴² Kerouquéau et Kerougan sont vraisemblablement deux formes anciennes du lieu-dit aujourd'hui orthographié Keranguéou

⁴³ Dans un document de 1682 portant sur un inventaire des possessions gabéricaises du seigneur de Coëtlogon, il est écrit « *village de Kerneriou, ou Coet piriou* »



Carte extraite
de l'étude to-
pographique
et historique
de Norbert
Bernard
(« *Chemins
d'Ergué-
Gabéric du 5e
au 17e
siècle* »)

✚ L'avocat du Parlement de Rennes mentionne aussi le « rôle des fouages de 1426 » dans lequel il est question pour une partie de la paroisse d'Ergué-Gabéric du « *Fief de l'Evêque* » où les roturiers des villages de « *Kernech Ergué* » (Creac'h-Ergué) et de « *Kerlehoarn* » (Quillihouarn) sont exemptés de fouage ⁴⁴.

⁴⁴ Fouages, s.m.pl. : impôt direct perçu sur les roturiers possesseurs de biens roturiers. Parfois appelé « [tailles](#) et fouages ». À cet impôt, perçu par une administration royale, les États ont ajouté au 17ème siècle des fouages extraordinaires qui servent à financer leur fonctionnement, qui sont devenus plus lourds que les premiers et que le Tiers État considère comme une avance faite par lui seul. Source : « *Glossaire des cahiers de doléances* », AD29. L'imposition se base sur le feu, c'est-à-dire l'âtre autour duquel sont rassemblés le chef de famille et ses enfants. Seul le nom du chef de famille est indiqué dans les re-

✚ D'autres villages d'Ergué-Gabéric étaient détenus par l'évêque : « *trois anciens comptes du revenu de l'Evêché des années 1459, 1509 et 1533 dans lesquels le Receveur se charge des rentes dûes dans cette Paroisse d'Ergué-Gabéric, et entr'autres sur ces mêmes Villages* ». Norbert Bernard a en 1997 dressé la liste de ces terres épiscopales (avec y compris les terres autour du Cleuyou) dans son mémoire topographique et historique : « *Tenue de Saint-André à Cutuillic ; Creac'h-Ergué ; Quillihouarn ; Kerho ; Kerouquéau ; Kermorvan* ».

✚ L'avocat emprunte à Bertrand d'Argentré ⁴⁵, juriste et historien breton, une de ses citations latines célèbres commentant l'ancienne « *Coustume de Bretagne* », ce pour défendre l'idée de l'ancienneté des documents prouvant l'appartenance des villages gabéris dans le fief étendu de l'Évêque de Quimper.

gistes. Source : Wikipedia. En Bretagne en 1426 une enquête, appelée [Réformation des fouages](#), est diligentée par les autorités pour déterminer le nombre des imposables dans chaque paroisse et la liste des exempts pour raison de rattachement à un domaine noble.

⁴⁵ Bertrand d'Argentré (1519-1590) est un juriste et historien breton. Snéchal de Vitre en 1541, puis celui de Rennes en 1547 à la suite de son père, il devient président du présidial de Rennes de 1552 à 1589. En 1576 et 1584, il publie des Commentaires en latin et en français sur le texte de 1539 de la Coutume de Bretagne. Il est l'un des principaux artisans de la Nouvelle coutume de Bretagne, source juridique applicable en Bretagne, solennellement publiée en 15803. Dans l'esprit, il défend l'originalité du droit provincial, et lutte contre l'influence des droits français et romain.

Deux photos contre-collées sur carton de 1875-80

Fotoioù kozh-kozh

Préfigurations des cartes postales, ces photos collées sur carton étaient largement diffusées par des éditeurs régionaux ou parisiens. Grand merci à Christophe Rochet, un quimpérois-crozonais passionné des cartes postales et photos anciennes et très grand connaisseur des costumes bretons, de nous les avoir communiquées.

Tout d'abord un cliché historique titré « *Pendant le pardon de Kerdevot* », avec ce copyright "Dinan" sur le côté.

La deuxième, utilisant la même technique de cartonnage, représente une jeune gabéricoise et est signée Carlier de Vannes.

Carte de Bernier, Paris et Dinan

Dominique Eugène Bernier est né le 1er septembre 1841 à Campagne-sur-Aude et décédé avant juin 1906 (décès de sa veuve Marguerite Digoy). Ils se sont mariés en février 1868 à Paris, où, en 1875, il prend la succession de Antoine René Trinquart, photographe de studio au 10 Rue du Port-Mahon.

Il se spécialise dans les portraits de décorés et de célébrités : des ex-présidents de la république française, le roi d'Espagne Alphonse XII, la princesse des Asturies. Il est inscrit dans le Di-

dot-Bottin de 1876 puis dans l'Agenda Photographique de 1877, en enfin en 1896 à Dinan dans l'Annuaire général et international de la photographie.

Dans les années 1880 il crée les séries de photos éditées et collées sur carton « *Vues de Bretagne, Normandie et Vendée* », « *Vues de la Bretagne* » ...

Sur la photo « *Pendant le pardon de Kerdevot* », contrairement à l'idée du mauvais temps légendaire ce second dimanche de septembre, on peut voir que cette année-là le soleil est au rendez-vous, et les pardonneurs ⁴⁶ doivent chercher l'ombre. Le garçon au premier rang se protège les yeux de sa main, et femme et fille se cachent sous une ombrelle.



⁴⁶ Pardonneurs, pluriel : bretonnisme dérivé du pluriel breton *Pardonerien* pour nommer les personnes assistant à un pardon breton (forme de pèlerinage et une des manifestations les plus traditionnelles de la foi populaire en Bretagne). En français classique le pardonneur est normalement l'ecclésiastique de haut rang qui conduit la procession avec croix et bannières. Mais en langue populaire emprunte de breton, le mot au pluriel désigne l'ensemble des pèlerins rassemblés sur le lieu du pardon, généralement une chapelle, dans une démarche pénitentielle et festive. À noter que le grand poète François Villon (1431-1463) utilisait aussi cette même expression dans son poème "Les Repeues franches" : « *Venez-y tous, bons pardonneurs, Qui sçavez faire les honneurs, Aux villages, de bons pasteurs, Avecques ces gras curateurs, Qui aiment bien vostre venue Pour avoir la franche repeue* ».

JANVIER 2016

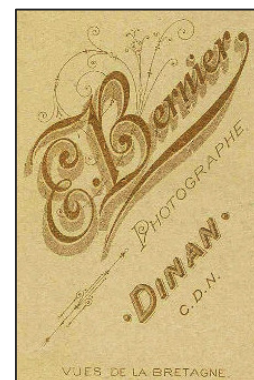
Articles

« La photo sur carton des pardonneurs de Kerdévot dans les années 1880 »

« Photo contre-collée d'une jeune gabéricoise dans les années 1875-80 »

Espace
« Photothèque »

Billet du
23.01.2016





Les costumes des hommes sont relativement modestes avec une surface réduite de velours. On distingue deux types de coiffes, l'une proche du bonnet avec ou sans lacets, et l'autre aux ailes déployées.

Carte de Ferdinand Carlier, Vannes

Ferdinand Carlier est né à Versailles en 1820 et décédé en 1893. Il est membre de la Société française de photographie de 1859 à 1864. En 1860, il devient le photographe de l'Ecole des Beaux-arts.

Il dispose de nombreux ateliers : à Vannes (16 place Napoléon) à la fin des années 1850-1860, à Auray en 1858, et à Paris (3 rue

Saint Paul en 1869, 5 passage Saint Louis vers 1871, 113 rue du Cherche Midi et 170 rue Saint Antoine dans les années 1870-1880, et enfin 9 rue de Bagneux au début des années 1890).

En 1858 il publie un recueil : « *Vues de Bretagne et du Maine, militaires, portraits divers* ». Le Musée d'Orsay détient une collection de ses clichés de la restauration de l'abbaye du Bon Port dans l'Eure.

Il publie aussi sous forme de photos sur carton, préfigurations des cartes postales, des séries de costumes bretons, dont celle n° 25 représentant une jeune fille gabéricoise en coiffe et habit brodé traditionnel.



La coiffe n'est plus le bonnet à huppe des années 1840 avec ses grandes ailes encadrant latéralement les côtés du visage. Ici, les ailes sont coupées et la coiffe est rehaussée, bien plus imposante que la « *borledenn* »⁴⁷ actuelle.

Le tablier (de soie ?) est de couleur claire et joliment brodé. La grande jupe et le corset sont noirs, et un « *scapulaire de dévotion* »⁴⁸ est porté et joint à l'arrière du cou. En dessus du ruban du cou, sur un ruban central est brodé un cœur.

Eugène Gaber
Finistère

⁴⁷ Borledenn, sf : bretonnisme et mot breton désignant la coiffe actuelle du pays glazik de Quimper. La "vorledenn" est à l'origine le petit carton recouvert de papier glacé bleu puis plus tard de satin blanc ou noir sur lequel se posait la sous-coiffe ("koef bihan" - bonnet de cheveux) dont les brides sont nouées sous le menton, la "koef braz" ou grande coiffe, appelée aussi visagière, étant le rectangle de coton qui se pose sur l'ensemble "borledenn-koef bihan".

⁴⁸ Scapulaire, s.m. : sacramentaux chrétiens existant sous deux formes, le scapulaire monastique d'une part et celui de dévotion d'autre part. Le « *scapulaire de dévotion* » est un objet beaucoup plus petit, et peut également être porté par des personnes qui ne sont pas membres d'un ordre monastique ou ecclésiastique. Il se compose généralement de deux petits morceaux de tissu carrés ou rectangulaires, de bois ou de papier plastifié, de quelques centimètres de taille, qui peuvent porter des images ou des textes religieux. Source : Wikipedia.



Carliery

Carte postale E.L.D. de sonneurs gabéri- cois en 1908

Sonerioù an Erge-vras

La petite histoire est celle-ci : sur le site delcampe.net, une carte postale au titre complet « En Bretagne - Concours de biniou - Sonneurs d'Ergué-Gabéric », que nous ne connaissons pas, a été mise aux enchères début janvier pour un mois.

En février donc, à sa réception, on a pu y décerner sur la gauche un monument à la mémoire de La Tour d'Auvergne (1743-1800), le premier grenadier des Armées Françaises après la Révolution. Et là commence l'enquête qui nous amènera à identifier les sonneurs gabériscois grâce aux journaux de l'époque, notamment le « *Courrier du Finistère* ».

Père et fils sur les tonneaux

Ils s'appellent Fanch et Jos Hemidy ; le père Fanch (François Hervé), né en 1850 ⁴⁹, est tisserand et joue du « *biniou kozh* » ⁵⁰;

⁴⁹ Mariage - 27/05/1879 - Ergué-Gabéric de HEMIDI François Hervé, Tisserand, né le 25/11/1850 à Ergué Gabéric, fils de Alain, décédé et de Marie Louise EMIDI, décédée. Et de JOURDREN Marie Marguerite, née le 12/4/1859 à Elliant, fille de Alain et de Marie Anne MANCHEC.

⁵⁰ Biniou, sm. : désigne en breton une cornemuse, mais peut désigner trois instruments différents : le biniou kozh, ou vieille cornemuse, joué traditionnel-

le fils Jos (Joseph Marie), né en 1883 ⁵¹, sonne avec sa bombarde, et ils animent en couple les festoù-noz ⁵² de la région et participent aux concours musicaux.

En 1908, le lundi qui suit la fête d'inauguration de la statue de La Tour d'Auvergne ⁵³, ils sont nombreux à concourir. Le premier prix est remporté par les sonneurs scaëriens Coroller et Fran-

lement en Basse-Bretagne ; le biniou braz, ou grande cornemuse, autre nom de la Great Highland bagpipe introduite en Bretagne à partir des années 1950 ; le biniou nevez, ou nouvelle cornemuse, copie de la cornemuse écossaise, fabriquée par Dorig Le Voyer des années 1930 aux années 1950.

⁵¹ Naissance - 14/02/1883 - Ergué-Gabéric (Garshalec) - de HEMIDY Joseph Marie, fils de François Hervé, Tisserand, âgé de 32 ans et de Marguerite Laurence JOURDAIN, Ménagère, âgée de 23 ans. Témoins : michel bihan 45a henry michelet 35a charpentiers. Mentions marginales : Marié à Ergué Gabéric le 8 Février 1919 Avec Marie Anne Louise BARRE

⁵² Festnoz, sf., plur. festoù-noz : mot breton signifiant « fête de nuit », par opposition au fest-deiz pour « fête de jour », fête dansée, bal qui initialement était un rassemblement festif de la société paysanne qui ponctuaient les journées de travaux collectifs et qui ont disparu dans les années 1930. La renaissance des festoù-noz peut être attribuée à Loeiz Roparz dans les années 1950.

⁵³ Cent ans après sa mort, les dons de 12500 souscripteurs permirent d'ériger une première statue à la mémoire du militaire celtisant La Tour d'Auvergne. Monument en bronze réalisé par Hector Lemaire. Son inauguration a eu lieu le 11 octobre 1908 en grandes pompes (voir la photo collection Villard). Au cours de la seconde guerre mondiale, les Allemands ont fondu la statue. Et c'est l'état qui, en 1946, a offert à la ville de Quimper la statue en granit du premier grenadier des armées françaises.

çois Boulic, ce dernier étant un sonneur de bombarde très célèbre dans la région qui, en 1895, sur 42 participants, avait déjà remporté le concours de sonneurs de Brest.

Les sonneurs Fanch et Jos Hémidy de Garsalec ne déméritent pas en 1908, ils terminent à la 6^e place et reçoivent un prix de 10 francs. Et ils sont vraisemblablement très sollicités pour l'animation des mariages et fêtes où les danseurs appréciaient leur musique. Et souvent on les voit perchés sur des tonneaux comme sur cette belle carte postale inédite.

Un voisin du village de Garsalec, René Le Reste, né en 1936, se souvient des sonneurs : « *J'ai souvent entendu par mes parents parler d'eux. Ils étaient des sonneurs professionnels père et fils. Par contre j'ai connu leur fille et soeur Catherine Hémidy, née en*

1899. On l'appelait même "Catherine ar sonner". J'ai entendu aussi par d'autres sonneurs que son père et son frère avaient une certaine notoriété. À cette époque ils habitaient à 100m de ma maison natale, à Garsalec donc. C'était encore une vraie chaumière, toit en chaume et porte d'entrée à 2 battants. »

La carte postale est éditée par la maison d'édition parisienne E.L.D (du nom de son fondateur, Ernest-Louis-Désiré Le Deley) dès 1908 (notre exemplaire a circulé et été expédiée de Guingamp dans l'Oise le 11.09.1909). L'éditeur E.L.D. n'était pas photographe et montait ses collections en achetant des clichés chez d'autres éditeurs. Le photographe quimpérois Villard a édité aussi une collection de cartes postales sur l'inauguration et la fête bretonne, mais à notre connaissance pas les sonneurs du concours de binious.

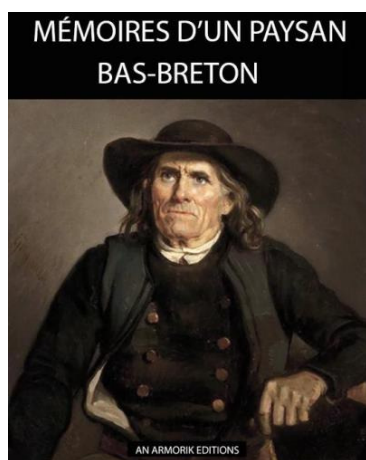


506. Concours de Binious - Sonneurs d'Ergué-Gaberic

L'invention de la légende de la char- rette de l'Ankou

Kar an Ankoù gwechall

Jean-Marie Déguignet donne son explication sur les légendes bretonnes et son archétype « l'Ankou »⁵⁴, créés par des missionnaires et leurs successeurs, les curés de campagne.



⁵⁴ Ankou, Ankoù, sm. : bretonnisme, l'Ankou, traduit du breton « an Ankoù », est le serviteur de la mort en Basse-Bretagne ; son rôle est de récupérer dans sa charrette grinçante (*karr / karr-rik an Ankoù*) les âmes des défunts récents. On le représente comme un squelette revêtu d'un linceul, ou un homme grand et très maigre, les cheveux longs et blancs, la figure cachée par un large feutre et tenant à la main une faux qui diffère des faux ordinaires, en ce qu'elle a le tranchant tourné en dehors. L'Ankoù est parfois — à tort — confondu avec le diable, très présent par ailleurs dans la mythologie bretonne. Anatole Le Bras a popularisé l'Ankoù par la publication de sa "Légende de la Mort". Le mot est masculin en breton ; selon Dom Le Pelletier il serait à l'origine le pluriel de « anken » qui désigne l'angoisse, la peine. Arzel Even (revue Ogam, 1950-53) propose une autre étymologie : « nk » représente l'état réduit de la racine « nek » (périr) (*nekros* en grec, et *nec, necare* en latin).

Grâce à « *La légende de la mort en Basse-Bretagne* » d'Anatole Le Braz publiée en 1893, tout le monde connaît aujourd'hui l'Ankou, ce personnage messager de la mort, sous son linceul ou son feutre sur la tête, sa faux mortelle et sa charrette qui, dans la nuit, grince et effraie les petits et grands.

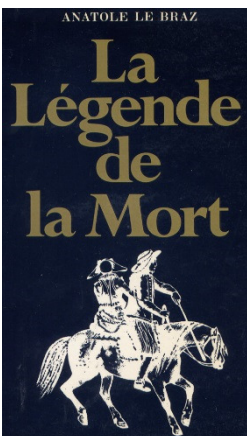
Mais on connaît moins les mémoires ou les poèmes de Jean-Marie Déguignet où il est question de cette légende, avec une explication critique de la vision folkloriste d'Anatole Le Braz.

On peut compter une dizaine de passages où le paysan bas-breton décrit les croyances rurales autour de la mort qu'il a lui-même observées et explique leur origine "chrétienne".

Sur le thème de « *notre Ankou breton* », Déguignet en fait d'abord ce portrait conventionnel :

✚ « *Il voyage jour et nuit, semant sur son chemin une espèce de terreur panique, le jour donnant des frissons et la nuit faisant entendre le wig-wig de la charrette des morts.* »

✚ « *Vienne enfin, un jour, par la faux de l'Ankou / Me jeter au tombeau, en me tranchant le cou. / Alors je pourrai dire en tombant sous la faux / Benedictus te Ankou, tu as fini mes maux.* »



Jeune enfant à Ergué-Gabéric, un jour où il avait une forte fièvre qui devait l'emporter, il croit même voir la faux de l'Ankou : « *tout le monde avait entendu quelque chose annoncer que j'allais bientôt partir au bourg sur le dos et les pieds en avant ... la nuit venue, je vis tout ce dont elles avaient parlé, je vis le spectre de l'Ankou, le spectre d'un spectre avec sa faux me faisant des grimaces au pied de mon grabat* ».

Mais bien sûr personne en réalité ne peut attester avoir vraiment vu le messenger dans sa ronde macabre sur les chemins de campagne bretonne : « *l'Ankou, ni sa prétendue charrette n'ont jamais été vus par personne, attendu que l'Ankou n'est qu'un signe ou intersigne de la mort mais toujours invisible* ».

Déguignet s'amuse de la naïveté des folkloristes, Anatole Le Bras le premier, qui ont cru sur parole toutes ces histoires mettant en scène l'Ankou :

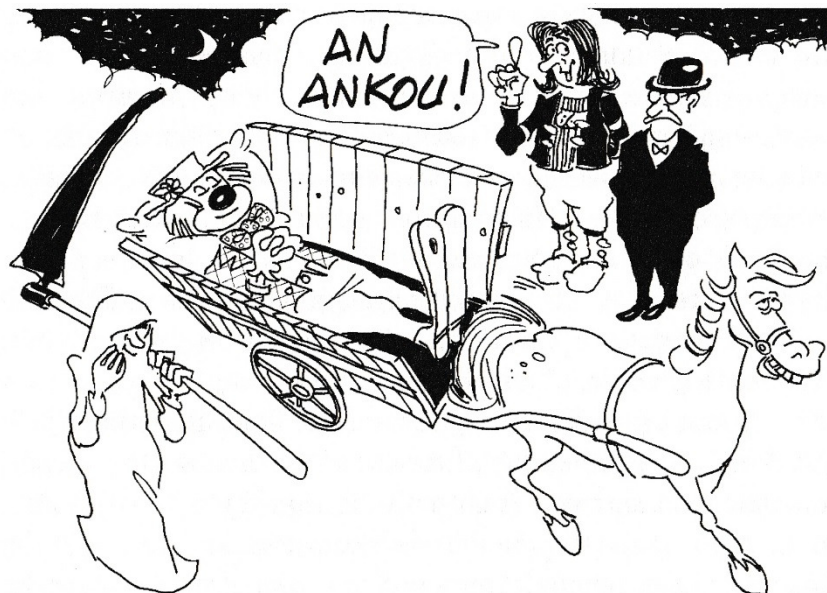
✚ « *Anatol mest an Ankou* » (Anatole, le maître de l'Ankou) ; « *un de ces savants chercheurs de légendes* » ;

✚ « *C'est ainsi qu'ils en content à ces messieurs savants quand ceux-ci les forcent à parler* » ;

✚ « *Ah se dit ce malin que mener ... je vais te dire comment il est fait puisqu'il y aura la goutte à boire* ».

Et il donne enfin les seules explications sociologiques et religieuses auxquelles il croit :

✚ « *la légende de l'Ankou vient de la même source que toutes les légendes bretonnes, c'est à dire des missionnaires chrétiens et des*



prêtres catholiques, leurs successeurs. »

✚ « *Toutes ces légendes et celle de l'Ankou plus que les autres, portent la marque irrécusable du christianisme.* »

✚ « *Ankou vient du mot anken, ankenius, ankrez, qui veut dire inquiétude, peur, frayeur, mot qui caractérise fort bien l'exécuteur des hautes œuvres divines.* »

✚ « *Il faut à chaque curé son Ankou comme il lui faut un saint patron de la paroisse* »

Ceci dit, vieux et à l'article de la mort, Déguignet se met encore lui-même en scène face au personnage de légende :

« *Ce vieux ... est toujours dans son trou ; / Pensant et écrivant en attendant l'Ankou, / Ce faucheur acharné qui fauche les braves, / Les pauvres, les honnêtes, les gueux, les esclaves.* »



**Croquis de
Laurent Que-
villy, « Contes
et légendes
de Basse-
Cornouaille »,
An Here,
1998**

FEVRIER 2016

Articles

« CHUTO Pierrick - III^e République et Taolennou, tome I »

« Souvenirs des Taolennou lors des trois jours de retraite de première communion »

Espaces

« Biblio »

« Déguignet »

Billet du
20.02.2016

Auguste Chuto face aux lois républi- caines de 1905

Taolennou enep ar Republik

« Pierrick Chuto redonne une vie aux ruraux dont on parle parfois, mais qui s'expriment rarement. Il nous offre leur façon de penser, plus diversifiée qu'on pourrait le croire », Christian De la Hubaudière.

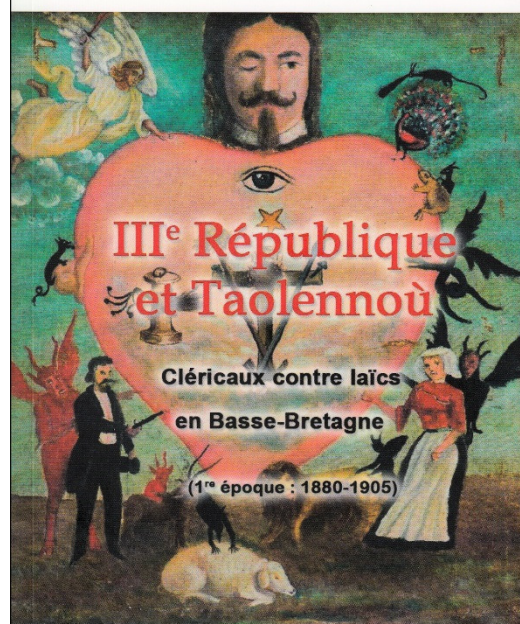
Voici quelques notes de lecture, ainsi qu'un inventaire des passages où certains personnages d'Ergué-Gabéric sont évoqués. Et la publication de ce livre nous amène à commenter les souvenirs d'un contemporain, Jean-Marie Déguignet, sur ces « Taolennou »⁵⁵, ce pour s'imprégner encore plus de l'ambiance locale à l'avènement de la III^e république.

Deux clans qui s'affrontent

Auguste Chuto est de retour ! Mais il ne s'agit pas du maître de Guenguat (1^{er} livre publié en 2010), mais de son petit-fils (et aussi grand père de l'auteur),

⁵⁵ Tableaux, taolennou, s.m.pl. : tableaux de mission, traduits du breton « Taolennou ar mission », illustrations destinées à l'enseignement de la religion et à l'évangélisation. Créés au 17^e siècle par le jésuite d'Hennebont Vincent Hubby, et par le prédicateur plougonvelinois Michel Le Nobletz, et popularisés par le père Julien Maunoir. Ces tableaux représentant généralement les péchés capitaux et les mauvaises conduites à éviter ont été utilisés jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Pierrick Chuto

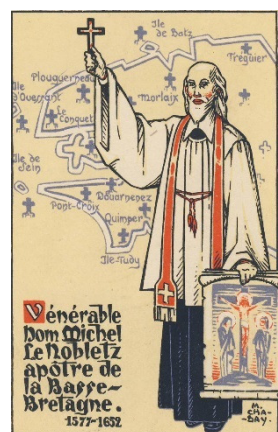


Préface de Christian De la Hubaudière

propriétaire-agriculteur à Penhars, ancien séminariste, et "prédicateur" (en langue bretonne) contre les méfaits des bouleversements apportés par la III^e république.

« Mes n'euz fors petra a c'hoarvezo, nerz kaloun evit Doue hag ar Vro » : Mais quoi qu'il arrive, force de cœur pour Dieu et le (notre) Pays (breton), déclamaient-il le 5 août 1905.

Quant à la couverture du livre, il s'agit d'un magnifique "tableau de mission" de François-Marie Balamant, recteur de Penhars, un de ces « Taolennou » que les curés et prédicateurs de l'époque utilisaient pour effrayer les populations par les évocations du mal et des péchés capitaux, et accessoirement contre les républicains et les francs-maçons, les inventaires des biens de l'église, les expulsions des sœurs des écoles congréganistes et des jésuites, la loi de séparation des Églises et de l'État ...



Mais ceci dit, ce livre n'est pas la vision exclusive du clan des cléricaux. Dans sa préface, Christian De la Hubaudière résume très bien la démarche de Pierrick Chuto : « *Son but n'est pas de distribuer les bons et mauvais points, mais de présenter impartialement les conflits qu'ont vécu nos aïeux* ».

Le livre de Pierrick Chuto est une belle saga familiale illustrant une page d'histoire locale et nationale encore trop méconnue, et très riche d'anecdotes inédites et étonnantes. Ci-après on trouvera les références aux passages concernant notre commune gabériscoise.

Les références gabériscoises

Page 41. « *Le lendemain, c'est sous une pluie battante que les habitants des communes avoisinantes accourent à St-Corentin ... L'après-midi, face à un vent impétueux, les porteurs, inondés de la tête aux pieds, font des efforts héroïques pour tenir les bannières, telle celle du Grand-Ergué (ref. journal Union Monarchique).* »

Page 46. « *Pour honorer cette famille de propriétaires chrétiens et républicains, quatre prêtres (Guy Gourmelen, recteur d'Ergué-Gabéric, accompagné de son vicaire, Antoine Favé, ainsi que d'Henri Couic, recteur de Tourc'h, et de Pierre Boullis, oncle du marié.) célèbrent la messe dite en l'église Sainte-Claire.* »

Page 78. « *Le repli est général vers les halles où, après un discours sectaire et violent du député Hémon (devant l'évêque, s'offusque "Le Courrier de la Cornouaille"), la prime d'honneur est décernée à Louis Guyader,*

d'Ergué-Gabéric, l'excellent ami du préfet Proud'hon. »

Page 86. « *Le troisième et dernier lot, une propriété sise rue Saint-Marc à Quimper, est acquis par Corentin Signour pour son épouse Marie-Louise Thomas.* »

Page 90. « *Ce même dimanche, sous un soleil radieux, les deux promus assistent au pardon de Kerdévot en Ergué-Gabéric ...* »

et Page 30. Carte postale Villard, fontaine sacrée de Kerdévot (Ergué-Gabéric). Pèlerinage à la chapelle.

Page 113. « *Passé à la suite d'Alain Le Berre, aide-cultivateur à Ergué-Gabéric, Jean Diverrès est déjà dehors avant de se rendre compte de ce qui lui est arrivé.* »

Page 127. « *Tonkin 1885. Sur cette superbe bannière de velours écarlate, saint Corentin vêtu de rouge et de jaune, coiffé d'une mitre d'or, et saint Guénolé, tout en blanc, protègent un jeune enfant en robe. Au-dessous, autour de l'inscription "Tonkin 1885", sont brodées les lettres C. S., initiales de Corentin Signour, le généreux donateur.* »

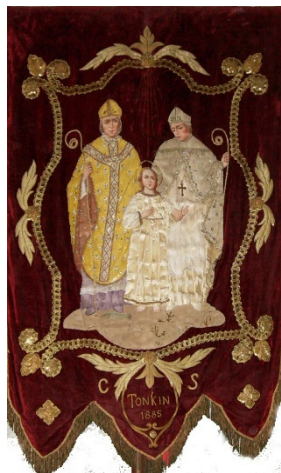
✚ Lire les 3 pages du livre pour de plus amples détails inédits sur ce gabériscois, beau-frère d'Auguste Chuto.

Page 148. « *Enceinte, Josèphe préfère par précaution rester à Kerviel et ne peut donc assister aux prêches enflammés de M. Hascoet, recteur d'Ergué-Gabéric.* »

Page 166. « *Le lendemain matin, vers trois heures trente, le commissaire Thomasi et douze gendarmes à cheval se trouvent face*



« **Une autre bannière de velours écarlate représente St Corentin ... Au dessous, dans un cartouche, Tonkin, 1885. Elle a été offerte par Signour.** » Anatole Le Braz



à cinq cents manifestants, déterminés à ne pas laisser expulser les religieuses de l'école des filles de Notre-Dame de Kerdévot à Ergué-Gabéric ... »

Page 175. « L'évêque diligente une enquête dans les trois cent dix paroisses du diocèse ... »

Page 183. « Le Jeudi saint 9 avril, à l'occasion d'une grande manifestation religieuse à la chapelle Notre-Dame de Kerdévot en Ergué-Gabéric, les sujets de discussion ne manquent pas aux fidèles venus parfois de fort loin pour vénérer la Vierge. »

Page 183. « Il reprend la route de Penhars après les vêpres. Bien lui en prend, car les pèlerins qui quittent la chapelle en soirée sont assaillis à coups de pierres par des apaches qui les attendent au pont du Cleuziou, en limite d'Ergué-Gabéric. »

Tableaux du paysan bas-breton

Que pensait Déguignet, contemporain d'Auguste Chuto, des tableaux de mission ?

Dans le livre référence de Joël Cornette « Histoire de la Bretagne et des Bretons », c'est le texte de Jean-Marie Déguignet qui est cité in extenso pour illustrer le thème des tableaux de mission ou Taolennoù avec cette introduction :

« Dans ses Mémoires, Jean-Marie Déguignet, fils d'un pauvre paysan analphabète de Quimper, se rappelle des trois jours de retraite qui précédèrent sa première communion, au début des années 1840. Ce document nous permet de prendre la mesure de l'effet produit (assez éloigné de l'effet attendu par le curé pédagogue) et

de la pérennité d'une méthode mise au point dans les années 1610. »

Les outils pédagogiques religieux y sont très bien décrits :

✚ « L'on voyait les damnés en enfer enfourchés et embrochés par les diables noirs à cornes de vaches et à longues queues »

✚ « D'autres tableaux où ces diables étaient représentés sous forme de cochons, de crapauds, de serpents, et autres animaux tournant autour du cœur d'un individu et cherchant à y pénétrer pour en chasser le bon ange qui s'y trouvait »

✚ « Un autre où les diables ont enfin envahi ce cœur tandis que le bon ange s'enfuyait en pleurant »

✚ « En voyant ce curé nous montrant ces tableaux effroyables des diables et de l'enfer ... »

Et les effets produits sur les jeunes auditeurs ne sont pas anodins : « des tourments éternels pour avoir eu un instant d'orgueil, d'envie ou de luxure » ; « on entendait alors des pleurs, des cris, des gémissements parmi les pauvres petits auditeurs effrayés »



Kannadig niv.33 - Miz ebrel 2016

Survivre sur le haut plateau de Quillihouarn en 1941

Kilhourz e Gíllihouarn

En novembre 1941, François Divanac'h, agriculteur louant une ferme à Quillihouarn, menacé d'expulsion suite à impayés, implore l'indulgence du préfet Maurice Georges ⁵⁶ pour pouvoir rester en activité.

Du dur pour refaire cette ferme

La lettre est bien tournée et l'argumentaire de l'agriculteur ne manque pas de toupet, voire de panache : « *vraiment nous ne méritons pas ce qu'on veut nous faire* » ; « *ce n'est pas étonnant que je ne pouvais arriver à payer régulièrement avec toutes ces pertes* ».

De même il force le trait en énumérant ses nombreux malheurs depuis 6 ans qu'il exploite sa ferme de Quillihouarn :

✚ Les débuts très difficiles, « *J'ai eu du dur pour refaire cette ferme, il n'y avait pas de fourrages, pas*

de légumes, pas de fumier, mais pas un brin »

✚ Les nombreux décès de bétail, « *j'ai perdu six très bonnes vaches laitières avec leur veau, une épidémie dans l'écurie, d'ailleurs le vétérinaire pourrait le certifier aussi, 23 porcelets et deux truies* »

✚ Les injustes réquisitions de temps de guerre, « *J'ai eu aussi un cheval de 5 ans réquisitionné pour la somme de 4.800, et pour le remplacer j'ai dû mettre 40.000* »

✚ Les problèmes familiaux, « *j'ai aussi avec moi une fille qui attend un bébé bientôt, que deviendrons-nous tous, si vous nous mettez à la porte, que ferais-je de mon matériel et de mes bêtes, nous ne trouvons pas même à nous loger.* »

Manifestement le conseiller du préfet n'accorde pas crédit à François Divanach. Et de plus le préfet Maurice Georges] n'apprécie ni les impertinences, ni les idées communistes : ses arrêtés du 4 janvier 1941 préoyaient carrément « *l'internement administratif des militants communistes* »

Et pourtant, François Divanach put rester à Quillihouarn, au moins jusqu'en mai 1943, car il fait partie de la liste des 165 agriculteurs de la commune qui devront payer une amende à la Kommandantur pour insuffisance communale de livraison de beurre à l'occupant.

AVRIL 2016

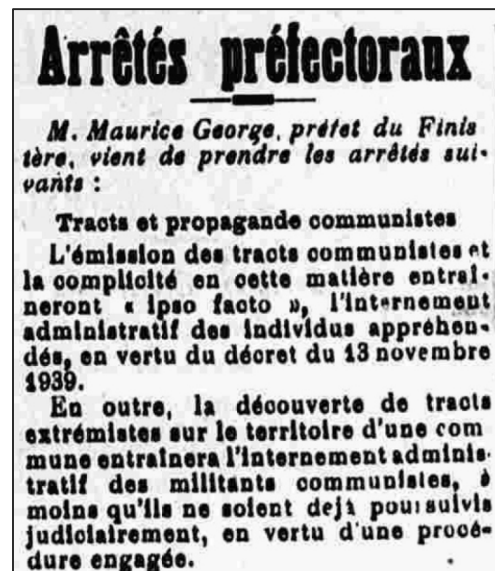
Article

« 1941 - Demande au préfet d'un délai pour des impayés de fermage à Quillihouarn »

Espace
« Archives »

Billet du
01.04.2016

⁵⁶ Maurice Georges est préfet du finistère du 17/09/1940 au 23/12/1942. Il est connu pour ses positions anti-communistes, écrivant en avril 1941 : « *Parmi les adversaires de la Révolution Nationale on peut distinguer : 1° les communistes qui sont aussi actifs qu'irréductibles ...* ». Pendant son mandat un camp de rétention de nomades et de tsiganes sera ouvert en octobre 1940 à Coray et fermé fin 1941.



Coupage de
l'Éclaireur du
Finistère

Transcription de la lettre

« Ergué-Gabéric le 1er novembre 1941,
Monsieur le Préfet,

Veuillez s'il vous plaît m'excuser si je vous écris ainsi, mais je viens implorer votre protection en vous suppliant de m'accorder un délai d'au moins une année.

Votre police spéciale est venue avant hier faire une enquête pour expulsion. J'ai tout réglé hier les 2000 fr que je restais à devoir pour complément de fermage, chez Mr Kerloch huissier et qui pourrait vous le certifier.

Depuis six ans que j'exploite cette ferme et qui était inhabitée, car le propriétaire avait vendu le fermier qui y était et aussi par le ministère de Mr Kerloch huissier. J'ai eu du dur pour refaire cette ferme, il n'y avait pas de fourrages, pas de légumes, pas de fumier, mais pas un brin. J'ai dû faire avec des engrais qui me coutaient alors et par surcroît j'ai été comblé de malchances. Depuis j'ai perdu six très bonnes vaches laitières avec leur veau, une épidémie dans l'écurie, d'ailleurs le vétérinaire pourrait le certifier aussi, 23 porcelets et deux truies.

J'ai eu aussi un cheval de 5 ans réquisitionné pour la somme de 4.800, et pour le remplacer j'ai dû mettre 40.000 ; cette année encore j'ai perdu un poulain, qui en ce jour aurait représenté une somme d'au moins 20.000 francs.

D'ailleurs Mr le Préfet je vous avais encore écrit en avril dernier pour réclamer la majoration qu'on m'avait accordée par la réquisition.

Ce n'est pas étonnant que je ne pouvais arriver à payer régulièrement avec toutes ces pertes, et pourtant nous travaillons durement, ma famille et moi ; j'ai aussi avec moi une fille qui attend un bébé bientôt, que deviendrons-nous tous, si vous nous mettez à la porte, que ferais-je de mon matériel et de mes bêtes, nous ne trouvons pas même à nous loger.

Je compte Mr le Préfet sur votre bonne indulgence pour nous sauver en nous accordant un délai, car vraiment nous ne méritons pas ce qu'on veut nous faire.

Je n'ai jamais été riche, ni favorisé par la chance, mais j'ai toujours été honnête et travailleur, partout où j'ai été j'ai fait de mon mieux mon devoir, personne ne pourra vous dire le contraire, je vous le dis en toute sincérité, et je ne demande qu'à travailler la terre ainsi que mes enfants, même s'il faudrait augmenter la location.

Que de reconnaissance je vous devrais Mr le Préfet si vous voudriez bien m'accorder cette faveur que je vous sollicite. Mais comment vous remercier ? suis-je digne de me présenter personnellement à votre cabinet. J'attendrais votre réponse et vous prie Mr le Préfet de bien vouloir agréer mes civilités les plus empressées.

Mr Divanach François, Agriculteur à Quilhouarn en Ergué-Gabéric, Finistère. »

Etude d'un château à l'accent breton du XVIIIe siècle

Maner e Vreizh-izel

Dans le dernier bulletin de la Société archéologique du Finistère, revue au contenu toujours aussi riche qu'intéressant, on peut lire cet article de Grégory Floc'h intitulé « Lézergué, en Ergué-Gabéric. Étude d'un château du XVIIIe siècle breton ».

Transcription de la lettre

Grégory Floc'h est un spécialiste reconnu des châteaux en Bretagne aux époques ancienne et moderne. Il a déjà publié des articles documentés sur les châteaux du Léon aux 17e et 18e

siècles ⁵⁷, sur l'âge classique du château du Vannetais ⁵⁸, et, pour le CRBC, des études de cas du patrimoine architectural breton disparu.

Ici il signe un bel article de 18 pages sur un château presque disparu de notre campagne cornouaillaise, avec cette citation en dédicace : « *Une ruine n'est belle que si elle présente les restes d'une existence jadis complète* » (Fernand Pouillon).

On y trouve notamment :

✚ Des références inédites d'archives, comme le séquestre de meubles et l'inventaire des papiers de l'émigré de La Marche à Jersey, ou iconographiques, comme les relevés de plan de Bernard Le Moën, architecte DPLG, et le cliché Robineau de 1930.

✚ Les relevés commentés des pièces du château sur la base des plans de Joseph Bigot, et des parcelles attenantes grâce aux actes et au cadastre.

✚ Des précisions sur les richesses des lieux, la façade principale du « *maître-logis* », l'escalier monumental exceptionnel « *inscrit dans la tradition* », la « *rabine* ⁵⁹ de sapins (d'où le sur-

nom de la croix des épines ?) » car Kroas-Spern n'est pas loin !

✚ Des descriptions évocatrices et inspirées : « *Le visage du château est français, mais le granite lui a donné l'accent breton ; le haut toit, à pentes simples, couvert d'ardoises, passe pour un provincialisme, mais c'est une erreur, il est relatif au type architectural : c'est l'un des symboles du château ; l'enchaînement vestitule-escalier dans l'axe, manière cornouaillaise, est hérité du "manoir breton" »*

s o c i é t é archéologique du Finistère

histoire et patrimoine



TOME CXLIII - ANNÉE 2015

✚ Une conclusion qui invite à poursuivre les recherches : « *les quelques ébauches données ici laissent augurer une richesse extraordinaire. La matière est là : l'exploration peut commencer !* »

source : dictionnaire gallo de cc-duguesclin.

MARS 2016

Article

« FLOC'H Grégory - Lézer-gué, château du XVIII^e siècle breton »

Espace
« Biblio »

Billet du
04.03.2016

Pastel aqua-
relle d'AnCo
inséré placée
en incrusta-
tion de cou-
verture.



⁵⁷ Les châteaux des XVII^e et XVIII^e siècles dans le Léon : « du château à la maison de plaisance », Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, Tome XC, 2012.

⁵⁸ L'âge classique du château du Vannetais, Bulletins et Mémoires de la Société polymathique du Morbihan, 2013.

⁵⁹ Rabine, s.f. : allée de grands arbres plantés sur l'avenue d'une maison de noblesse et de quelque monastère ; source : Dom Pelletier. Ce mot existe en breton avec la même prononciation ;

MARS 2016

Article

« LUZEL François-Marie -
Bosenn Elliant,
gwerz de la
Peste
d'Elliant »

Espaces
« Biblio »

Billet du
20.03.2016

La vraie complainte de la Peste blanche d'Elliant

GWERZ AR VOSENN WENN

La version la plus connue de cette complainte ou « gwerz bretonne »⁶⁰ est celle du Barzaz Breiz de Théodore Hersart de la Villemarqué. Mais celle publiée par l'archiviste François-Marie Luzel est plus qu'intéressante.

On y trouve des passages communs (les 7100 morts, la charrette des enfants morts tirée par leur mère et suivi d'un père sifflant), mais la construction globale et le style semblent plus authentiques. De plus Luzel cite ses sources de collectage, une chanteuse de Plomeur, tout en ajoutant des variantes, dont la strophe localisée au Grand-Ergué.

F.-M. Luzel
(1821-1895)

BOSENN ELLIANT

I. — *Anter-kant noz wes ez on bet
'N ur parkik bihan balanek ;*

*'N ur parkik bihan balanek,
O klask laeres kleier 'nn Drindet.*

⁶⁰ Gwerz, au pluriel gwerzioù : « ballade, complainte », chant breton racontant une histoire, depuis l'anecdote jusqu'à l'épopée historique ou mythologique. Proches des ballades ou des complaintes, les gwerzioù illustrent des histoires majoritairement tragiques ou tristes. Ces chants populaires en langue bretonne se sont transmis oralement dans toute la Basse-Bretagne jusqu'au XXe siècle.

*Ar c'hleier a zone ho zri,
— Olier baour, krouget a vi !*

*'Ma 'r Vosenn-wenn e penn da di,
Pa garo Doue, ial' en ti. —*

*— Pa deui en ti, me ial' e-mez.
Meur da galon a gra diez !*

*Kalon intanv hag intanves,
Kalon minor ha minores ! ...*

*II. Et eo ar vosenn a Elliant,
Et 'zo gant-hi seiz mill ha kant !*

*Kriz 'vije 'r galon na oelje,
E borc'h Elliant nep a vije,*

*O welet seiz mab 'n un tiad
O vont d'ann douar 'n ur
c'harrad !*

*Ar vamm baour euz ho charread,
Ann tad war-lerc'h o c'huibanad ;*

*Ann tad war-lerc'h o c'huibanad,
Kollet gant-han he skiant-vad ! ...*

Traduction : LA PESTE D'ELLIANT (fin de strophe 2 et 3 sur le site GT)

I. — Cinquante nuits j'ai été
Dans un petit champ de genêts ;
Dans un petit champ de genêts,
Cherchant à voler les cloches de la Trinité.

Les cloches sonnaient toutes les trois :
— Pauvre Olivier, tu seras pendu !
La Peste blanche est au pignon de ta maison.
— Quand il plaira à Dieu, elle entrera.

Quand elle entrera, moi je sortirai,
Que de cœurs elle met en peine !
Cœur de veuf et de veuve,
Cœur d'orphelin et d'orpheline ! ...

II. La Peste est partie d'Elliant,
Elle a emporté sept mille et cent !
Cruel eut été le cœur de celui qui n'eut
pleuré, S'il eut été au bourg d'Elliant,

En voyant sept fils d'une même maison.
Allant en terre dans une même charrette !
La pauvre mère les traînait,
Le père suivait en sifflant ;
Le père suivait en sifflant,
Il avait perdu la raison !

Kannadig niv.33 - Miz ebrel 2016

Luzel précise que la gwerz provient d'un collectage d'amis organisé par son collègue Le Men des archives départementales : « Cette pièce et la note suivante ⁶¹ m'ont été communiquées par mon ami M. Le Men, archiviste du département du Finistère, qui a publié l'année dernière une nouvelle édition du *Catholicon de Jehan Lagadeuc*, dictionnaire breton, latin et français, imprimé pour la première fois à Tréguier en 1499. La traduction est de moi. »

Une variante de la fin en strophe 2 est fournie par Louis-François

⁶¹ Note Le Men : « J'ai été mis sur la trace de cette version par M. Th. de Pompery, membre du conseil général du Finistère, et un des Bretons qui connaissent le mieux la Bretagne et le breton. M. de Pompery ayant eu l'obligeance de me faire savoir qu'il l'avait entendu chanter chez M. de Pascal, au château de La Vileneuve, en la commune de Plomeur, je priai notre ami M. Sauvé de la demander à M. H. de Pascal. Celui-ci s'empressa, avec sa bienveillance ordinaire, de nous en envoyer une copie, écrite sous la dictée d'une de ses servantes, nommée Gall et âgée de 70 ans.

La fin du XVI^e et le commencement du XVII^e siècle ont été marqués en Bretagne par des épidémies dont l'existence nous est révélée par les documents du temps. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter l'érection de ces nombreuses croix de pierre à fût épineux, connues principalement dans l'évêché de Léon sous le nom de *kroasiou ar vossenn* (croix de la peste). En 1564, le chapitre de Quimper déserta la ville et tint ses réunions dans les paroisses voisines, *propter pestem vastantem civitatem Corisopitensem*. On voit par les registres des sépultures de la commune de Plouescat, dans e pays de Léon, que cette paroisse fut cruellement éprouvée par le fléau en 1626 et 1627. M. Miorcec de Kerdanet a inséré à la page 166 de son édition des *Vies des Saints de Bretagne*, d'Albert Le Grand, imprimée en 1837, deux ans avant le *Barzaz-Breiz*, quelques extraits d'un gwerz qui fut composé à cette occasion.

Sauvé ⁶², érudit « *celtophile* » :

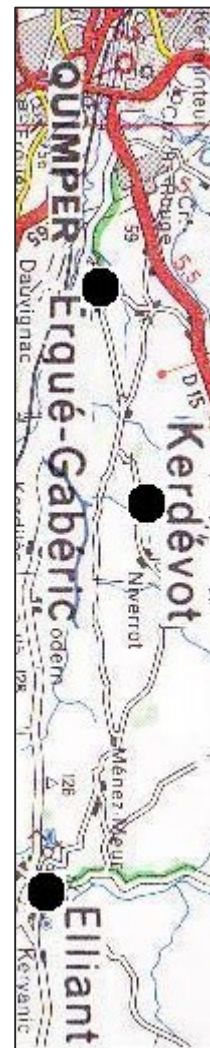
*Person Elliant 'zo bet kuitet,
D'ann Erge-vraz brema 'z eo et ;
Preparet 'n euz ur walik-wenn,
Da roi d'ann dut ann absolvenn ;
Da roi d'ann dut ann absolvenn,
D'ar re 'oa klan gant ar vosenn !*

Le recteur d'Elliant est parti,
Il est allé au Grand-Ergué ;
Il a préparé une baguette blanche,
Pour donner l'absolution aux gens ;
Pour donner aux gens l'absolution,
À ceux qui étaient malades de la peste !

En quelle année, en quel siècle, eut lieu cette peste d'Elliant ? Il est peu probable qu'elle date du fléau du 14^e siècle, à savoir la fameuse Peste Noire qui se répandit dans toute l'Europe. Dès le début du 16^e il y eut en Bretagne une succession d'épidémies qualifiées aussi de pestes. À noter que le texte de Luzel est « *'Ma 'r Vosenn-wenn e penn da di* » (La Peste blanche est au pignon de ta maison), ce qui exclut l'idée d'une peste bubonique classique, mais pourrait couvrir aussi la tuberculose ou la dysenterie. Le 17 juillet 1565 les chanoines de la ville de Quimper qui avaient dû quitter leur ville vont tenir « *chapitre au Grand-Ergué* ⁶³, pour se réfugier ensuite à Fouesnant car la maladie « *gagnait le pays* ».

⁶² Note Luzel : « Je tiens cette variante de M. Sauvé, jeune *celtophile* plein d'ardeur, à qui nous devons bientôt un recueil de proverbes bretons, bien plus complet que celui de M. Brizeux. Elle fait partie d'une version de ce chant qu'il a recueillie au mois de mai dernier, près de la chapelle de Ann Itron Varia ann hent, en la commune de Saint-Divy, Finistère. »

⁶³ Epidémie de 1564-1565 décrite sur le site www.infobretagne.com : document d'archives à retrouver (archives du parlement de Rennes ?).



« *La Peste d'Elliant* », tableau de Louis Dubeau, Musée de Quimper

Et eo ar vosenn a Elliant,
Et ' zo gant-hi seiz mill ha kant !

Kriz ' vije ' r galon na oelje,
E borc' h Elliant nep a vije,

O welet seiz mab ' n un tiad
O vont d' ann douar ' n ur c' harrad !

Ar vamm baour euz ho charread,
Ann tad war-lerc' h o c' huibanad ;

Ann tad war-lerc' h o c' huibanad,
Kollet gant-han he skiant-vad !

François Marie Luzel,
Gwerziou Breiz Izel

Louis Duveau,
Musée de Quimper